

Entreprises magazine

Numéro 100 – Mars/Avril 2020 – 4 EUR



Villes et paysages urbains de demain

Dossier pages 20 - 48



News

4 Brèves

Carte Blanche

16 De Progrès ass de Moteur vun eiser Ekonomie!

Communication

17 Le sport comme outil de motivation

Entreprendre au féminin

18 Styliane Parascha : « Pour moi, combiner entrepreneuriat et social est essentiel »

19 La parité hommes-femmes 3.0

Dossier Villes et paysages urbains de demain

20 Comment imaginez-vous la ville de demain ? – Résultats du sondage diffusé en janvier-février 2020 sur le site lesfrontaliers.lu

22 La ville durable, les textes fondateurs

24 Le logement et la ville : une prise de tête

28 A quoi ressemblera la ville de demain ?

31 Le quartier de demain : aller au-delà d'un écoquartier

34 Les choix de l'Allemagne

35 Marché du travail de demain : qu'en savons-nous ?

38 Le retour en grâce de la cité ouvrière ?

39 Agence Immobilière Sociale et Abitatio – Le social au cœur du logement

40 BNP Paribas Real Estate – Casser les codes

42 Cushman & Wakefield – L'immobilier de bureaux en pleine mutation

44 SQUARE METER – L'Asset Management, une mission stratégique

45 Bâloise Assurances Luxembourg mise sur *Wooden*

46 Quand la culture plante ses racines en ville...

48 Le citoyen au cœur de la ville de demain

Bon à savoir

50 Le cadre du contrat à durée déterminée

A nos frontières

51 Les Belges et le Grand-Duché : histoire, actualité, perspectives

52 Quand Differdange s'offre un petit coin de France

Etapes gourmandes

53 Un lunch authentique

Auto

54 La Corsa, véritable citadine allemande

Check in

57 Vienne, un voyage dans le temps

Rencontre

60 Agustín Galiana : « J'aime faire découvrir mes racines »

62 Beauty case

64 Livres

66 Musique

Editeur / Régie publicitaire /

Media & Advertising S.à r.l.
223, rue de Cessange • L-1321 Luxembourg
Tél : (352) 40 84 69 • Fax : (352) 48 20 78

Directeur de la publication / Rédacteur en chef /

Isabelle Couset
E-mail : icouset@yahoo.com

Rédaction /

Alex Barras, Isabelle Couset, Quentin Deuxant,
Sébastien Lambotte, Michel Nivoix, Michaël
Peiffer, Jeanne Renauld, Carol Thill

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce numéro : Marc Hostert, Netty Thines, EY Luxembourg, Chrystelle Thévenot-lesfrontaliers.lu, Martine Borderies, Luxplan, L.S.C. Engineering Group, Sarah Mellouet, Bâloise Assurances Luxembourg, M^e Céline Lelièvre et Franz Clément

Mise en page / Tessy Vandermerghel / weprint, Luxembourg

Impression / weprint, Luxembourg

Parution bimestrielle

Abonnements

1 an – 6 numéros : 40 EUR
2 ans – 12 numéros : 72 EUR

Media & Advertising S.à r.l. collecte et traite, en qualité de responsable de traitement, vos données personnelles conformément aux lois et règlements en vigueur. Vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles, et dans la mesure prévue par la réglementation applicable, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition, du droit de demander l'effacement de tout ou partie des données ou une limitation du traitement, de porter plainte auprès de la CNPD. Pour exercer ces droits ou en savoir plus, contactez icouset@yahoo.com.



© 2020 – Media & Advertising S.à r.l. – Toute reproduction est interdite. Tous droits réservés. Des reproductions peuvent être autorisées en ligne par luxorr (Luxembourg Organisation For Reproduction Rights) - www.lord.lu

LÉONIE

1^{ER} CHATBOT DU GROUPE FOYER



Les équipes Foyer et Chatlayer.ai ayant travaillé sur le projet Léonie.

L'histoire débute en mars 2017, lors du 1^{er} Hackathon **Foyer**, dont le thème était l'amélioration de l'expérience client lors d'un dommage. À cette occasion, deux équipes imaginent et conçoivent une solution de communication instantanée avec le client pour lui venir en aide en cas de sinistre. C'est la naissance de Léonie.

Suite à ce concours, et dans le cadre plus global de la stratégie d'innovation du Groupe, les équipes de Foyer se sont intéressées de plus près à l'émergence des *chatbots*. Pour développer ces compétences, Foyer a noué un partenariat avec la start-up **Chatlayer.ai**, active dans le Benelux et spécialisée dans le design linguistique et l'élaboration de bots conversationnels.

En octobre 2019, Foyer a lancé un pilote interne pour se familiariser au b.a.ba de cette technologie. Léonie assiste tous les collaborateurs du Groupe Foyer sur de nombreuses questions en relation avec la gestion du personnel au quotidien : horaire mobile, congés, parking, avantages extra-légaux, etc., tout en libérant les équipes RH de tâches simples et répétitives.

Disponibilité 24h/7j, rapidité, efficacité et qualité, cette 1^{ère} expérience de la technologie des *chatbots* présente de belles perspectives d'avenir. Fort de ses nouvelles connaissances, Foyer compte bien s'inspirer de Léonie pour développer de tels outils au service de ses clients et agents dès cette année. ☑

www.foyer.lu, www.chatlayer.ai

WORKMONITOR DE RANDSTAD OUI À LA CONNEXION PENDANT SON TEMPS LIBRE

Selon la dernière étude **Workmonitor** de **Randstad**, il apparaît que la majorité des

salariés du Luxembourg acceptent que leur travail interfère sur leur vie privée et leur temps libre : 52 % d'entre eux répondent immédiatement à tous les appels et messages reçus en dehors de leur temps de travail et 63 % y répondent à un moment opportun. Ceci n'est pourtant pas toujours une exigence de leur employeur car 47 % des personnes interrogées disent que celui-ci attend qu'ils soient disponibles en dehors des heures de travail et seuls 24 % pendant leurs congés.

Les employeurs semblent nettement plus exigeants dans les autres pays étudiés : 45 % souhaitent que leurs employés soient joignables par téléphone ou e-mail pendant leurs congés. C'est particulièrement notable en Chine et en Inde où ce taux dépasse les 80 %.

Cette incursion de la vie professionnelle dans la sphère privée n'est pas sans conséquence : seuls 64 % des salariés du Luxembourg disent réussir à facilement faire une coupure pendant leurs congés. Dans les pays voisins (Allemagne, Belgique et France), davantage d'employés arrivent à se détacher de leur travail (73 %).

Pour compenser cet état de fait, l'interconnexion travail/vie privée s'observe également dans le sens inverse. 75 % des personnes qui travaillent au Luxembourg s'autorisent à gérer des affaires personnelles durant leurs heures de travail. C'est bien plus qu'en Allemagne (59 %), qu'en France (61 %) ou qu'en Belgique (64 %).

Le **Workmonitor** a également sondé les employés au sujet des perspectives 2020. Dans l'ensemble, les employés du Luxembourg sont plutôt optimistes : 67 % s'attendent à ce que leur entreprise ait une meilleure performance financière qu'en 2019 et 71 % pensent que la situation économique du pays va s'améliorer. Ils sont un peu moins confiants concernant leur situation personnelle puisque 55 % s'attendaient à recevoir un bonus/prime et 50 % une augmentation de salaire fin 2019. ☑

www.randstad.lu

SPRING PROFESSIONAL LUXEMBOURG UNION D'AJILON, ADECCO OFFICE FINANCE ET ADECCO PERMANENT PLACEMENT



Le 14 janvier dernier, le **groupe Adecco Luxembourg** a opéré une réorganisation stratégique de sa marque Ajilon afin d'unifier son offre de services et renforcer la qualité de ses services entre candidats et entreprises. Celle-ci a fusionné avec 2 des 8 agences Adecco présentes au Grand-Duché pour créer **Spring Professional Luxembourg**.

Les 3 entités, situées dans un même bâtiment place de Paris, ont uni leurs forces pour créer un espace unique dédié au middle management avec une diversité de solutions RH (recrutement, externalisation et transformation des ressources humaines) sous une même marque.

En regroupant leurs départements, les équipes se structurent par secteur d'activité avec une expertise métier par recruteur. Les demandes clients sont ainsi centrées sur le besoin client et non plus sur le type de contrat, ce qui permet une meilleure communication et une plus grande efficacité. ☑

www.springprofessional.lu

CREDITREFORM LES FAILLITES EN HAUSSE AU LUXEMBOURG

Selon l'analyse de **Creditreform**, le nombre des faillites a augmenté à 1.263 en 2019 au Grand-Duché de Luxembourg, soit une **hausse de 5,69 %** par rapport à 2018.

Le nombre d'entreprises de plus de 5 ans qui ont fait faillite en 2019 reste à un niveau élevé (75,85 %). Celui des faillites d'entreprises de moins de 5 ans a légèrement augmenté (24,15 % en 2019, 21,76 % en 2018).

En analysant les faillites par tribunal d'arrondissement, on constate 1.138 (1.079 en 2018) à Luxembourg, soit une progression de 5,47 %. A Diekirch, il y a eu 125 procédures (66 en 2018), soit une augmentation de 7,76 %.

Le secteur des services est à nouveau le malheureux leader avec 884 cas en 2019 (832 en 2018), soit une croissance de 6,25 %. Bien qu'il y ait une bonne conjoncture au niveau de la construction, le nombre

des faillites dans le secteur du bâtiment a augmenté de 9,82 %, de 99 à 124 sociétés, principalement de petites entreprises. Le nombre des faillites dans le secteur du commerce est quasiment resté le même qu'en 2018, avec 253 (254 l'année précédente). L'industrie manufacturière a connu 2 faillites en 2019, alors qu'il y en avait eu 10 en 2018.

Au niveau des formes juridiques, une augmentation considérable de 16,38 % ou 270 cas (232 en 2018) a pu être constatée auprès des S.A. Les S.à r.l. ont connu une hausse de 8,43 % (733 faillites en 2019, 676 en 2018).

Au vu des transformations économiques au Luxembourg, Creditreform Luxembourg S.A. estime que le nombre de faillites restera à un niveau élevé en 2020. ☑

www.creditreform.lu

LUXTRUST

SA FILIALE FRANÇAISE INAUGURÉE



Inaugurée le 9 janvier dernier, Luxtrust France est située sur l'avenue des Champs-Élysées, au centre de Paris.

En présence du ministre de l'Économie de l'époque, Etienne Schneider, de ses actionnaires, partenaires et clients, **LuxTrust** a inauguré, le 9 janvier dernier, **LuxTrust France** dont les bureaux sont situés sur l'avenue des Champs-Élysées à Paris.

La société qui gère l'identité numérique et les services de confiance de tous les citoyens et entreprises du Luxembourg s'étend ainsi au-delà des frontières et amène son expertise au marché français sur des sujets tels que la gestion d'identité numérique, la dématérialisation complète des processus et la signature électronique.

Au départ, le cœur de métier de LuxTrust était axé sur l'identité numérique et les services de confiance, puis s'est étendu à des solutions digitales afin de mieux répondre aux challenges des entreprises. Ces solutions adressent notamment les problématiques de gestion documentaire

et de signatures multiples, ainsi que de gestion d'informations personnelles.

Avec un actionariat composé à 50 % de la société italienne InfoCert (membre du groupe TINEXTA), des bureaux ouverts à Paris et à Bruxelles, LuxTrust ne cache pas son ambition de confirmer avec InfoCert et Camerfirma leur position de leader européen des services de confiance numérique.

LANCEMENT D'ITSME® AU LUXEMBOURG

Le fournisseur d'identités et de services de confiance numériques luxembourgeois, **LuxTrust**, et l'identité mobile belge, **itsme®**, ont défini un plan d'action conjoint pour rendre leurs identités numériques interopérables dans les deux pays. L'objectif est de créer un écosystème d'identité numérique belgo-luxembourgeois, créant de la valeur pour les citoyens, entreprises et institutions des deux pays.

Cette intégration se fera en plusieurs étapes. La 1^{ère} a déjà été complétée en rendant l'authentification et la signature de documents électroniques possibles à partir d'une identité itsme® pour les clients de la solution de signature électronique de LuxTrust, COSI. Les utilisateurs LuxTrust peuvent déjà se créer une identité itsme® (à ce jour, les utilisateurs équipés d'un LuxTrust Scan), l'application étant disponible sur AppStore et Google Play.

La 2^e partie de cette opération va permettre aux entreprises luxembourgeoises utilisant les plateformes LuxTrust de proposer à leurs clients de choisir itsme® comme un des moyens pour s'authentifier et confirmer leurs transactions, et même plus tard de générer une signature électronique LuxTrust.

La Banque de Luxembourg est la 1^{ère} banque luxembourgeoise à avoir déployé les solutions LuxTrust en Belgique. Elle sera également la 1^{ère} banque de la Place à accepter l'identité numérique itsme® de ses clients résidant en Belgique pour accéder à ses services en ligne, l'objectif étant à terme une interopérabilité et complémentarité fonctionnelles parfaites entre les solutions itsme® et LuxTrust.

itsme® a été développée par le consortium Belgian Mobile ID qui réunit les 7 leaders belges du marché du secteur bancaire et des télécommunications : Belfius, BNP Paribas Fortis, CBC/KBC, ING, Orange Belgium, Proximus et Telenet. ☑

www.luxtrust.com

PWC LUXEMBOURG ET TOKENY SOLUTIONS

UNISSENT LEURS FORCES POUR DES PROJETS DE TOKENISATION

Afin de proposer des services innovants dans les domaines des marchés de capitaux et de la gestion d'actifs, **PwC Luxembourg** et **Tokeny Solutions**, fournisseur de logiciels et de services technologiques depuis 2017 et ayant une expertise avérée du monde de la finance et de la blockchain, ont décidé de collaborer. Ce partenariat permet aux deux compagnies d'offrir une solution unique aux projets de tokenisation, de la publication préalable du token à la gestion de l'ensemble de son cycle de vie. Comptabilité, droit et réglementation, fiscalité, gestion du risque, cybersécurité, conservation d'actifs, etc., tous les aspects liés à la transaction seront pris en compte et traités. La collaboration vise ainsi à aider les acteurs du marché à combler l'écart entre une conception traditionnelle de l'économie et la vision nouvelle que représente l'économie de la blockchain.

La tokenisation est le processus de conversion des droits d'un actif en tokens qui peuvent être subdivisés, échangés et stockés sur une blockchain. La conformité est au cœur de tout le processus et se trouve garantie par l'essence même de la blockchain. Les tendances et développements récents du marché ont placé la tokenisation au premier plan des sujets liés à la blockchain, aujourd'hui et pour les années à venir, compte tenu des avantages qu'elle apporte, notamment en termes d'efficacité et de transparence. ☑

www.pwc.lu, www.tokeny.com

MICROLUX

UN MICROCRÉDIT MOBILITÉ



Un manque de mobilité professionnelle reste un frein pour de nombreuses

personnes à la recherche d'un emploi. Partant de ce constat, **microlux**, dans la continuité de sa mission d'inclusion sociale, a lancé, début 2020, le **microcrédit Mobilité**. Cette solution vise à soutenir les personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire « traditionnel » (demandeurs d'emploi, bénéficiaires de Revis, etc.) en quête d'un permis de conduire, d'un véhicule ou encore d'une formation.

Le montant maximum du prêt est fixé à 10.000 EUR sur une durée de 3 ans. ✓

www.microlux.lu

FOYER MICROFINANCE AWARD

LA TAVERNE VICTOR HUGO RÉCOMPENSÉE



Les 5 micro-entrepreneurs récompensés lors de la 1^{ère} édition du Foyer Microfinance Award.

Le 20 janvier dernier, Foyer a décerné le **1^{er} Foyer Microfinance Award**, organisé en partenariat avec **microlux**, 1^{ère} institution de microcrédit à Luxembourg. Le prix, qui récompense un projet de microfinance au Luxembourg, a été décerné à Mme **Tania Guillot Da Cruz** pour son auberge restaurant **La Taverne Victor Hugo** située à Altwies.

Grâce à ce prix, la gagnante se voit rembourser les intérêts de son microcrédit et offrir 2 ans d'assurance chez Foyer.

Pour cette 1^{ère} édition, 5 micro-entrepreneurs soutenus par microlux ont été présélectionnés et ont présenté leur activité dans un pitch de quelques minutes au personnel de Foyer lors de la Foire RSE : Dominique Delly pour son entreprise de transport de colis (Transport Express) ; Dorothy Germaine pour son salon de bien-être (Spa Escape) ; Tania Guillot Da Cruz pour son établissement d'hébergement et restauration (La Taverne Victor Hugo) ; Maida Halilovic pour son espace de *coworking* pour artistes et designers (Am Gronn) ; et Duarte Nuno Monteiro

Da Silva pour sa société de transport de personnes VTC (E_LuxVtc).

Fort de ce 1^{er} succès, le Groupe Foyer donne déjà rendez-vous à tous les micro-entrepreneurs luxembourgeois pour l'édition 2020. ✓

www.foyer.lu, www.microlux.lu

AÉROPORT DE LUXEMBOURG

4,4 MILLIONS DE PASSAGERS EN 2019

L'Aéroport de Luxembourg clôture l'année 2019 avec un nombre total de passagers d'environ **4,4 millions**, soit **un plus de 9 % d'augmentation** par rapport à 2018. Le mois de juillet est resté le mois record avec un total de 430.000 passagers. Cette croissance est imputable, entre autres, au lancement de nouvelles liaisons : Budapest (Hongrie), Edimbourg (Ecosse), Mahon (Menorca), Marsa Alam (Egypte), Marseille (France), Split (Croatie), Stockholm (Suède) et Toulouse (France). Pour 2020, Luxair Luxembourg Airlines a déjà annoncé de nouvelles liaisons de Luxembourg à Brindisi et Florence en Italie, et Montpellier et Nantes en France.

Avec l'augmentation des destinations directes, l'Aéroport de Luxembourg relie ses passagers à 89 aéroports en Europe et au Moyen-Orient. Outre les différents choix de destinations de vols, l'Aéroport de Luxembourg se concentre sur l'amélioration de l'expérience des passagers, comme par exemple avec l'installation récente d'un bar à ongles, Mademoiselle Vernis, situé avant et après les contrôles de sûreté, ou encore du système *click and collect*, disponible sur www.aeliadutyfree.lu, pour ceux qui souhaitent gagner du temps et bénéficier d'une remise de 10 % lors de leurs achats à l'Aelia Duty-Free.

www.lux-airport.lu

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS SATISFAISANTS

Luxair Luxembourg Airlines & Luxair-Tours : plus de 2,1 millions de passagers ont été transportés, soit 49 % du nombre total de passagers transitant à l'Aéroport de Luxembourg.

LuxairServices, gestionnaire des services aéroportuaires à l'Aéroport de Luxembourg, a assisté 4,4 millions de clients

en transit en 2019 (+ 9% par rapport à 2018). LuxairServices Catering a produit et délivré 2.295.730 repas (+ 1,4 %).

LuxairCARGO : les performances exceptionnelles réalisées en 2017 et 2018 ont ralenti. En 2019, 893.090 tonnes de marchandises ont été traitées (- 6,7 % par rapport à 2018). ✓

www.luxairgroup.lu

HORUS SOFTWARE DISPONIBLE À PRÉSENT AU LUXEMBOURG



Horus Software, le logiciel comptable révolutionnaire doté d'intelligence artificielle, **est désormais disponible au Luxembourg**. Son lancement a coïncidé avec le nouveau Plan Comptable Normalisé (PCN).

Horus Software, c'est tout d'abord une start-up formée par un groupe d'experts en comptabilité et en intelligence artificielle. Philippe Tailleur, son CEO, est en effet connu pour avoir créé le logiciel comptable Bob dans les années 90 puis dirigé SAGE Belgique et Luxembourg durant plus de 10 ans. Lancée en 2018 sur le marché belge, la société compte déjà 500 clients et ambitionne de servir 3.000 entreprises et fiduciaires d'ici à la fin de l'année. Au Luxembourg, Horus Software souhaite gagner la confiance de 1.000 fiduciaires et entreprises dans les 3 prochaines années. Pour y parvenir, la start-up passe par 2 partenaires qui sont en charge de la distribution et du service clientèle : Ace Group Luxembourg et IBLux.

Grâce à sa base de données moderne et qui tient compte de l'évolution de la législation luxembourgeoise, Horus permet aux sociétés du Grand-Duché de comparer simultanément leurs comptabilités dans l'ancien et le nouveau PCN, sans devoir clôturer les comptes annuels ou procéder à la moindre conversion. Pour se

conformer au PCN 2020, les autres logiciels obligent les fiduciaires et entreprises à convertir leurs plans comptables avec l'impossibilité de revenir en arrière une fois la conversion réalisée. A contrario, la base de données d'Horus stocke les informations brutes et les restitue dans tous les formats souhaités : PCN 2009 ou 2020, plans comptables US Gaap ou UK Gaap...

<https://horussoftware.be/fr>

7^E ÉDITION DE L' INDEX MONDIAL DE LA COMPÉTITIVITÉ DES TALENTS 2020

LE LUXEMBOURG SE CLASSE 8^E
L'Index Mondial Compétitivité Talents (GTCI) 2020 – créé en 2013 par l'INSEAD (The Business School for the World) en partenariat avec **The Adecco Group** – révèle que la palme de la compétitivité des talents revient une fois encore à la Suisse, qui tient la tête du classement depuis le lancement du rapport en 2014. Le **Luxembourg** arrive en **8^e position**, améliorant son classement de 2 places. Le pays se démarque sur 2 dimensions : attirer (2^e) et retenir (4^e) les talents. Concernant le 1^{er}, le Luxembourg a un degré élevé d'ouverture extérieure (2^e) grâce à sa forte capacité à attirer des entreprises et des talents étrangers. Quant au dernier, le système de retraite et la protection sociale du Luxembourg contribuent à sa solide durabilité (2^e). Le pays est très innovant et entrepreneurial (il se classe 3^e en termes d'impact sur les talents), mais son bassin de compétences mondiales en matière de connaissances (11^e) augmenterait avec de plus grandes compétences de haut niveau (19^e). Les classements les plus bas du Luxembourg se situent dans les piliers Croissance (19^e) et Compétences professionnelles et techniques (16^e), où les domaines à améliorer comprennent le renforcement de l'éducation formelle (60^e) et la garantie de l'employabilité (25^e) des talents nationaux dans le secteur privé.

Dans l'ensemble, les pays à hauts revenus dominent le top 25. L'Index témoigne d'une accélération de l'éloignement de ces « champions des talents » avec le reste du monde, un écart encore accentué par l'essor de l'intelligence artificielle (IA) et le déficit de compétences numériques concomitant

qui s'est fait jour dans les industries, les secteurs et les nations.

Conscient de cette inadéquation et de l'importance d'investir dans le capital humain, The Adecco Group s'engage à faire monter en compétence et à requalifier 5 millions de personnes dans tous ses secteurs d'activité d'ici 2030. Le programme de requalification sera piloté par General Assembly, la division de développement et de formation du groupe, qui a pour vocation de doter les individus et les équipes des compétences numériques les plus recherchées aujourd'hui, dont la science des données, le codage et les capacités de *machine learning*.

www.adecogroup.com/lu

www.gtcistudy.com

<https://gtcistudy.com/wp-content/uploads/2020/01/GTCI-2020-Report.pdf>

<https://gtcistudy.com/wp-content/uploads/2020/01/GTCI-2020-Executive-Summary.pdf>

STATEC

PORTRAIT CHIFFRÉ DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES



Le **Portrait chiffré des entreprises au Luxembourg 2020** offre un tour d'horizon sur les statistiques d'entreprises officielles les plus récentes établies par le **STATEC**.

16 % des entreprises non financières occupant au moins 10 personnes ont eu recours au Big Data en 2018. Les entreprises actives dans la production et distribution d'électricité, gaz et eau constituent la branche d'activité économique avec l'utilisation de Big Data la plus élevée proportionnellement (31 %). 71 % d'entre elles recueillent des données massives via des capteurs ou des appareils intelligents ou connectés. Dans l'industrie manufacturière, la proportion d'entreprises obtenant des données via de tels dispositifs est de 58 % et de 46 % dans la branche Information et communication.

Pratiquement 1/3 des entreprises non financières sont sous contrôle étranger. L'économie luxembourgeoise conserve jusqu'à présent le contrôle de la plupart de ses entreprises avec 69 % sous contrôle luxembourgeois.

9 entreprises sur 10 créées en 2016 survivent en 2017. Le meilleur taux de survie de la 1^{ère} année est constaté dans le domaine des transports et de l'entreposage avec 98 %, contre 90 % pour la moyenne de l'économie marchande.

97,5 % des entreprises de l'économie marchande non financière occupent moins de 50 personnes. Dans l'économie marchande non financière, ces entreprises représentent plus de 40 % de l'emploi et presque 30 % du chiffre d'affaires.

La publication est téléchargeable gratuitement sur <http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/series/Analyses/index.html>.

Source : STATEC, Statnews n° 3, *Un portrait chiffré des entreprises au Luxembourg* du 23 janvier 2020.

BIL PRIVATE LEASE

UN SERVICE DE LOCATION LONGUE DURÉE 100 % DIGITAL



Avec **BIL Private Lease**, la **BIL**, en partenariat avec **ALD Automotive Luxembourg**, poursuit dans la voie de l'innovation en offrant à ses clients particuliers résidant au Luxembourg une plateforme reprenant une large sélection de marques et de modèles de véhicules, personnalisables, accessibles en location longue durée – leasing opérationnel.

Après s'être inscrit sur la plateforme, l'utilisateur choisit son véhicule, le configure et entre les durée et kilométrage qui permettent de définir le montant des mensualités. Une fois cette étape terminée, l'utilisateur ajoute les documents administratifs et financiers qui permettront à ALD d'analyser la demande de leasing. Si celle-ci est acceptée, l'utilisateur reçoit une proposition de contrat de location sur son espace personnel, qu'il peut signer électroniquement.

www.bil.com/bilprivatelease

DELOITTE GLOBAL

19^e ÉDITION DES TMT PREDICTIONS 2020

Selon l'étude **Technology, Media & Telecommunications Predictions** publiée par **Deloitte Global**, une nouvelle génération de puces d'intelligence artificielle (IA) edge permettra de réduire les problèmes de connexion Internet en intégrant l'IA directement dans les smartphones. Deloitte prévoit que plus de 750 millions de puces d'IA edge – des puces ou composants de puces exécutant ou accélérant les tâches d'apprentissage sur l'appareil plutôt que dans un centre de données distant – seront vendues cette année.

Plus de 100 entreprises à travers le monde vont commencer à tester le déploiement de réseaux 5G privés d'ici la fin de l'année 2020, investissant collectivement quelques centaines de millions USD en main-d'œuvre et en équipements. La 5G privée est susceptible de devenir le choix numéro un de nombreuses entreprises parmi les plus importantes au monde, notamment dans les environnements industriels, tels que les sites de fabrication, les centres logistiques et les ports.

Alors que le nombre de robots vendus pour un usage en entreprise devrait, selon Deloitte, avoisiner le million en 2020, un peu plus de la moitié seront vraisemblablement des robots de services professionnels, générant plus de 16 milliards USD de chiffre d'affaires, une augmentation de 30 % par rapport à 2019.

Deloitte prévoit que le chiffre d'affaires lié aux services vidéo sponsorisés par la publicité devrait atteindre environ 32 milliards USD en 2020. En Chine, en Inde et dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique, la vidéo sponsorisée par la publicité constitue le principal modèle de vidéo en *streaming* diffusé auprès des consommateurs.

D'ici la fin de l'année, il y aura plus de 700 satellites en orbite terrestre basse visant à fournir de l'Internet à haut débit,

ce qui représente une progression de 200 unités par rapport à la fin de 2019. Ces nouvelles « mégaconstellations » de stations Internet en orbite pourraient être source de 16.000 nouveaux satellites individuels au cours des prochaines années.

Quant à l'enquête **Mobile Consumer Survey** de Deloitte pour le Luxembourg, la section luxembourgeoise a enquêté sur plusieurs problématiques-clés concernant l'adoption du smartphone, les services bancaires en ligne et les prochaines étapes et tendances à suivre.

L'étude **Technology, Media & Telecommunications Predictions** est téléchargeable sur <https://www2.deloitte.com/lu/en/pages/technology-media-and-telecommunications/articles/tmt-predictions.html>. L'enquête **Mobile Consumer Survey** est disponible sur <https://www2.deloitte.com/uk/en/pages/technology-media-and-telecommunications/articles/mobile-consumer.html>. ✓

GROUPE BNP PARIBAS AU LUXEMBOURG

TOP EMPLOYER 2020

Le **Groupe BNP Paribas au Luxembourg** a obtenu, pour la 5^e année consécutive, la **certification Top Employer Luxembourg** pour l'excellence des conditions de travail offertes à ses collaborateurs.

Chaque année, le Top Employers Institute, organisme indépendant de renommée internationale, distingue les employeurs qui proposent des conditions de premier plan à leurs collaborateurs et qui favorisent leur épanouissement. Au terme d'une enquête menée par un audit indépendant, le Groupe BNP Paribas au Luxembourg a obtenu, cette année encore, cette distinction. En outre, pour la 7^e année consécutive, le Groupe BNP Paribas confirme son label **Top Employer Europe**, avec la certification de 8 pays : Belgique, France, Allemagne, Italie, Luxembourg, Pologne, Turquie et Ukraine.

Au Luxembourg, trois thèmes ont obtenu des scores particulièrement élevés : la gestion prévisionnelle des effectifs, l'intégration des nouveaux collaborateurs ainsi que la gestion des carrières. ✓

www.bnpparibas.lu

BGL BNP PARIBAS

UN SOUTIEN RENOUVELÉ À L'INITIATIVE D'FAIR MËLLECH



De g. à dr. : **Tessy Theissen-Bram** (vice-présidente, Fairkoperativ), **Danielle Warmerdam-Frantz** (présidente, Fairkoperativ), **Thierry Schuman** (membre du comité exécutif, BGL BNP Paribas) et **Romain Girst** (directeur de la Banque de détail, BGL BNP Paribas).

BGL BNP Paribas a renouvelé le contrat de partenariat avec la société coopérative **Fairkoperativ** pour une durée de **2 ans**. Initié en 2011, ce renouvellement permet à la Banque d'être le partenaire principal de l'initiative **D'fair Mëllech** et d'apporter ainsi son soutien à Fairkoperativ pour ses actions menées dans le domaine de la production et de la promotion d'un lait équitable luxembourgeois. L'objectif de l'initiative, qui rallie plusieurs acteurs de la production et de la distribution au Luxembourg, est d'assurer un prix du lait qui soit équitable et qui rémunère à sa juste valeur le travail des producteurs.

Fondée en 2011, Fairkoperativ regroupe 51 producteurs laitiers luxembourgeois et a introduit sa propre marque de produits laitiers sur le marché national : **D'fair Mëllech**. Aujourd'hui, sa gamme se compose de 13 produits différents.

www.bgl.lu, www.fairmellech.lu

BNP PARIBAS

FORTE CROISSANCE DU RÉSULTAT EN 2019

Pour 2019, **BNP Paribas** réalise un **produit net bancaire de 44.597 millions EUR**, soit une augmentation de **4,9 %** par rapport à 2018 (+ 4,6 % à périmètre et change constants).

Dans les pôles opérationnels, le produit net bancaire augmente de 5,9 %, avec une hausse dans tous les pôles. Les frais de gestion du Groupe, à 31.337 millions EUR (+ 2,5 % par rapport à l'an passé). Les frais de gestion des pôles opérationnels augmentent de 3,5 % par rapport à 2018.

La bonne maîtrise des coûts permet de dégager un effet de ciseaux positif de 2,4 points. Celui-ci s'accompagne d'une baisse du coefficient d'exploitation dans chacun des pôles opérationnels grâce à la mise en oeuvre, en ligne avec le plan 2020, des mesures de réduction de coûts pour un total cumulé de 1,8 milliard EUR depuis le lancement début 2017. Les coûts de transformation sont en ligne avec les objectifs annoncés et il n'y en aura plus en 2020.

Le résultat brut d'exploitation du Groupe s'établit ainsi à 13.260 millions EUR, en hausse de 11,1 %. Il augmente de 11,2 % pour les pôles opérationnels.

Le coût du risque, à 3.203 millions EUR, augmente de 439 millions EUR par rapport à 2018.

Le **résultat d'exploitation du Groupe**, à **10.057 millions EUR**, est ainsi en hausse de 9,7 %. Il est en hausse de 9,4 % pour les pôles opérationnels.

Les éléments hors exploitation s'élèvent à 1.337 millions EUR, en hausse par rapport à 2018 (1.039 millions EUR).

Le **résultat avant impôt** s'élève à **11.394 millions EUR** (10.208 millions EUR en 2018), soit une hausse de 11,6 %.

Le **résultat net part du Groupe** est de **8.173 millions EUR**, en hausse de 8,6 % par rapport à 2018 et de + 4,7 % hors éléments exceptionnels.

La rentabilité des fonds propres tangibles non réévalués est de 9,8 % traduisant la bonne performance d'ensemble du Groupe.

Au 31 décembre 2019, le ratio *common equity Tier 1* s'élève à 12,1 %, soit + 40 points de base par rapport à celui du 1^{er} janvier 2019 (- 10 pb par rapport au 31/12/2018 du fait de l'impact de la nouvelle norme comptable IFRS 16). Le ratio de levier s'établit à 4,6 %. La **réserve de liquidité du Groupe**, instantanément mobilisable, est de **309 milliards EUR**, soit plus d'un an de marge de manoeuvre par rapport aux ressources de marché.

L'actif net comptable par action s'élève à 79 EUR, soit un taux de croissance moyen annuel de 5,1 % depuis le 31/12/2008. L'actif net comptable tangible par action s'élève à 69,7 EUR (+ 7,3 % depuis le 31/12/2008).

Fin 2019, BNP Paribas a réaffirmé son ambition d'être un leader mondial de la finance durable avec une politique ambitieuse d'engagement dans la société

civile. Le Groupe est l'acteur n° 3 mondial du marché des obligations vertes à fin 2019, avec 9,8 milliards EUR en tant que teneur de livre conjoint pour ses clients, ou encore en ayant signé 3,7 milliards EUR de Sustainability Linked Loans à fin 2019. ☑

www.bnpparibas.com

ALD AUTOMOTIVE NOUVELLE IDENTITÉ DE MARQUE



Afin d'être en totale adéquation avec sa vision et ses ambitions, celles d'être un leader mondial de solutions de mobilité, **ALD Automotive** a dévoilé récemment sa nouvelle identité de marque basée sur 4 nouveaux codes qui illustrent la valeur qu'elle apporte à ses clients : une palette de couleurs bleues reflète l'identité historique de la société et renforce son ambition digitale avec une couleur dominante dans le high-tech ; la ligne de mobilité symbolise le mouvement tout en incarnant la capacité de l'entreprise à se connecter, à s'adapter et à repousser les limites de la mobilité ; des silhouettes et des visuels immersifs mettent en évidence les différentes facettes de la vie quotidienne des clients et illustrent la manière dont ALD Automotive offre la liberté et la valeur à ses clients ; et une typographie digitale donne aux messages un ton audacieux et moderne. Ces éléments de marque sont soutenus par un nouveau slogan publicitaire, **Ready to move you** (*Au service de votre mobilité*), qui reflète la capacité de la société à accompagner ses clients pour leur offrir plus de choix, de liberté et de valeur, où qu'ils soient.

D'ici la fin 2020, la nouvelle identité sera déployée dans les 43 pays où ALD Automotive est implantée.

Avec 6.500 employés dans le monde, ALD gère 1,73 million de véhicules (à fin septembre 2019). Au Luxembourg, ALD Automotive est n° 1 sur le marché du leasing opérationnel et de la location court terme pour les entreprises. Elle gère un parc de

14.600 véhicules (31 décembre 2019 – en leasing opérationnel et location court et moyen terme) et propose de nombreuses solutions de *smart mobility*. Elle emploie actuellement 100 collaborateurs. ☑

www.aldautomotive.lu

IMS LUXEMBOURG UN RÉSEAU FORT DE 157 MEMBRES



Les nouveaux membres d'IMS Luxembourg.

IMS Luxembourg a accueilli récemment **27 nouveaux membres**, portant ainsi le nombre total de ses membres à **157** : Administration de la Navigation Aérienne, Abalone Group, ADA, Armacell, BIL, Bollig Voyages, Cargolux, CFL, Clearstream, Confiserie Namur, DSM Avocats à la Cour, Energie et Environnement, Eurest, European Court of Auditors, European Stability Mechanism, FreeLens, HSBC, IQ-EQ, Jumpbox Trampoline Park, Nestle Waters, Payconiq, Schroeder & Associés, Sia partners, TNP Luxembourg, Vauban, Vodafone et yellowball.

IMS (Inspiring More Sustainability) est depuis plus de 10 ans, le réseau leader des entreprises luxembourgeoises engagées en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Il représente 16 % de la masse salariale luxembourgeoise. Ses projets s'articulent autour des enjeux People, Planet, Prosperity.

UNE SOIRÉE POUR S'INTERROGER SUR LES MUTATIONS DU MONDE DU TRAVAIL LIÉES À SA DIGITALISATION



Quelques-uns des binômes ayant participé au projet *Digital explorer* en octobre 2019.

L'émergence de nouvelles professions, l'accélération du rythme des transformations notamment dues à la digitalisation interrogent : comment préparer et accompagner cette évolution afin d'appréhender les nouveaux enjeux numériques ? Pour tenter d'y répondre, **IMS Luxembourg** et **Care Luxembourg** se sont associées pour porter conjointement le projet *Digital explorer*, cofinancé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et la Jeunesse, le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, ainsi que le Fonds social européen.

Mais qu'est-ce que le projet *Digital explorer* ? En octobre dernier, pendant le DayCare, 22 binômes réunissant des élèves âgés de 16 à 18 ans et des salariés d'entreprise ont été formés le temps d'une journée. Il était proposé à chaque binôme d'esquisser les métiers de demain dans un monde en pleine transition digitale.

En ouverture de la soirée qui s'est tenue le 13 février dernier, différents acteurs ont été invités à prendre la parole : Mike Engel, directeur de la Maison de l'Orientation et Claude Tremont, responsable du département Emploi au sein du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, ont souligné l'importance de l'orientation et des évolutions nécessaires tant au niveau de l'Education nationale que du marché de l'emploi pour assurer l'insertion des nouvelles générations sur le marché de l'emploi.

Puis, 3 binômes formés lors de la dernière édition du projet *Digital Explorer* ont témoigné de leur expérience au cours d'une table ronde. Outre le croisement des points de vue entre générations, la pluralité des métiers et des secteurs d'activité a enrichi le débat : le secteur de la biologie médicale avec la responsable Communication de chez Bionext Lab, l'industrie avec un ingénieur qualité et digitalisation de chez ArcelorMittal et le secteur bancaire avec la gestionnaire RH de chez Raiffeisen.

Christian Scharff, président d'IMS Luxembourg et Partner People & Organization Leader au sein de PwC Luxembourg, a clôturé cette soirée en brochant notamment un tableau des enjeux collectifs à venir. La pénurie de compétences pourrait impacter négativement bien des entreprises dans un futur proche : elle toucherait à la fois les salariés actuellement en poste et

les jeunes sortant des études, aucun ne pouvant être formé à des métiers qui, à ce jour, n'existent pas encore.

IMS Luxembourg et Care Luxembourg reconduiront leur initiative dans le cadre du DayCare le 28 octobre prochain. ✓

www.imslux.lu

STARTUP WORLD CUP 2020 AU LUXEMBOURG

HIGHSIDE VAINQUEUR DE L'ÉDITION



Aaron Turner, président et Chief Security Officer de **Highside** a reçu le trophée au nom de toute son équipe de 25 collaborateurs.

Gagnante de l'édition 2020 de la **Startup World Cup au Luxembourg**, finale régionale organisée par **EY** et la **House of Startups**, **Highside** va maintenant concourir à la Startup World Cup organisée dans la Silicon Valley le 22 mai prochain.

Highside fait référence à une solution complète développée par l'équipe mondiale d'experts en cybersécurité de Highside en 2015 et destinée aux organisations. Elle a pour but de réduire leur exposition aux menaces générées par e-mail, en proposant une plate-forme de messagerie cryptée complète, visant à restreindre l'accès aux données aux individus uniquement autorisés.

La Startup World Cup faisant référence à une série de plus de 50 compétitions et conférences régionales, a pour but d'interconnecter les écosystèmes de start-up à l'échelle mondiale, en incitant les plus prometteuses à se confronter et peut-être avoir la chance de remporter un prix en investissements d'une valeur d'un million de dollars.

Les 10 finalistes de la Finale Régionale de la Startup World Cup étaient : Adapt.me, ANote Music, Food4All, Goldbaum, Highside, Hotailors, MyMedBot, OQ Technology, Ufodrive et Zreality. ✓

<https://cylonlab.com/our-companies/highside>, www.ey.com/lu, www.host.lu

OCSIAL

UNE 2^E USINE



OCSIAL, Graphetron 50 facility
Photo-OCSIAL

OCSIAL, le plus grand fabricant mondial de **nanotubes de graphène** basé au Luxembourg, a annoncé le lancement de sa **2^e usine de synthèse de nanotubes de graphène, Graphetron 50**, qui est actuellement la plus grande usine de nanotubes de graphène au monde. Le lancement a permis de renforcer la position de leader d'OCSIAL sur le marché mondial dont la production représente désormais plus de 90 % de toutes les capacités mondiales de mise à disposition de nanotubes de graphène.

OCSIAL dispose actuellement d'une capacité de production annuelle de 75 tonnes, et prévoit d'atteindre 175 tonnes avec le lancement du 1^{er} train de la plus grande usine de synthèse de nanotubes de graphène au monde et un centre de nanotechnologie appliquée en 2023 à Differdange. Elle emploie actuellement quelque 450 personnes. ✓

www.ocsial.com

SPACES PLACE DE LA GARE A OUVERT SES PORTES



Avec ses 6.400 m² **Spaces Place de la Gare** est le plus grand site de *coworking* du Luxembourg. Le concept de bureau innovant vise tant les start-up que les freelances ou encore les entreprises (inter)nationales à la recherche d'un espace de travail.

Le site occupe 7 étages du bâtiment Impulse – entièrement rénové – qui accueillait jadis le siège de la KBL (5, place de la Gare) et compte 159 bureaux, 77 espaces de *coworking* et 6 salles de réunion, ainsi qu'une salle de fitness. Au 1^{er} étage, le café-

restaurant Superfoods accueille aussi les non-résidents. Le lieu dispose également de 76 places de parking.

En juin prochain, c'est **Spaces Boulevard Royal** qui ouvrira ses portes dans l'ancien bâtiment de la BGL BNP Paribas (4.500 m², 4 niveaux) et, en avril 2022, **Spaces Cloche d'Or** offrira 5 étages dans un nouveau bâtiment. Avant la fin 2022, 8 espaces seront opérationnels au Luxembourg. ☑

www.spacesworks.com

DE MAINS DE MAÎTRES 2020
CANDIDATURES JUSQU'AU 31 MARS
De Mains De Maîtres Luxembourg lance un **appel à candidatures** pour la 3^e édition de la Biennale des Métiers d'Art qui aura lieu du 25 au 30 novembre 2020 sous le thème *Viv(r)e la matière*.

Rendez-vous est pris pour une nouvelle grande exposition dédiée aux métiers d'art et savoir-faire d'exception, organisée en collaboration avec la Chambre des Métiers, dans le cadre prestigieux du 19Liberté et dans les musées, ateliers et galeries de la ville de Luxembourg.

Les artisans et créateurs souhaitant participer à cette exposition sont invités à soumettre leur candidature avant le **31 mars 2020**. Les dossiers de participation, les modalités et conditions sont à télécharger sur <https://www.demainsdemaitres.lu/media/pdf/AppelACandidatures2020.pdf>.

Les dossiers doivent être déposés ou envoyés par courrier à l'adresse suivante : Association De Mains De Maîtres Luxembourg c/o Chambre des Métiers
2, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg-Kirchberg
B.P. 1604
L-1016 Luxembourg
avec la mention « Biennale De Mains de Maitre 2020 » ou par courrier électronique à marie.dumond@demainsdemaitres.lu. ☑

JOURNÉES PORTES OUVERTES
LES 19 ET 20 SEPTEMBRE 2020



L'agence en communication **brain&more** organisera les **19 et 20 septembre** prochains, les **15^e Journées Portes Ouvertes**, sous le patronage du ministère de l'Économie—Direction générale des Classes moyennes. Comme l'an passé, le thème des Journées Portes Ouvertes sera *Data Lëtzebuerg*. Le succès de cet événement n'a cessé de se confirmer au cours des 14 dernières éditions : près de 380 entreprises, organisations, communes, entreprises industrielles y ont participé, sensibilisant près de 280.000 visiteurs.

Les Journées Portes Ouvertes offrent aux entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs économiques, sur la totalité du territoire du Grand-Duché, la possibilité de valoriser leur activité, leur savoir-faire et leur personnel. Chaque année, les chefs d'entreprise et leurs employés sont fiers de présenter leurs activités au grand public. Une belle occasion de découvrir les talents de l'économie luxembourgeoise.

Liste des entreprises déjà enregistrées sur www.portes-ouvertes.lu. Les intéressés peuvent obtenir des informations auprès des organisateurs **brain&more** – Tél : (352) 26 84 71-1. ☑

www.portes-ouvertes.lu, www.facebook.com/topportesouvertes

LUXAVIATION
UN CLUB DE VINS EXCLUSIF



De g. à dr. : **Christophe Lapierre** (Chief Commercial Officer, Luxaviation Group), **Anna Sipurzynska** (Customer Relationship Manager, Luxaviation Fine Wines) et **Patrick Hansen** (CEO, Luxaviation Group)
Photo-Luxaviation Group

L'opérateur d'avions privés, **Luxaviation Group**, a lancé **Luxaviation Fine Wines**, une nouvelle branche d'activité pour l'achat, la dégustation et la conservation des meilleurs vins et spiritueux du monde, sous forme de service réservé aux membres sélectionnés du club. Ses clients pourront ainsi accéder aux meilleurs millésimes

du monde entier et à des événements de dégustation exclusifs ainsi qu'à une approche très personnalisée de l'achat et la collection, offrant non seulement la garantie d'origine mais aussi une gestion et un stockage professionnels de la cave.

L'accès au club est seulement accordé aux clients réguliers du groupe Luxaviation et, uniquement sur invitation et à un nombre limité de membres. ☑

www.luxaviation.com

7 CRÈCHES
LUXEMBOURGEOISES
ACQUISES PAR ROLF SORG



Rolf Sorg, fondateur et PDG, PM-International AG.

En février dernier, **Rolf Sorg**, fondateur et PDG de **PM-International AG**, entreprise basée à Schengen qui développe et vend des compléments alimentaires santé et beauté ainsi que des cosmétiques, a fait l'acquisition de **7 garderies existantes au Luxembourg** en tant qu'investisseur privé, ces dernières offrant de la place pour 300 enfants. La société française La Maison Bleue est responsable de l'exploitation, laquelle gère déjà les crèches avant le changement de propriétaire.

« En tant qu'entrepreneur, je sais à quel point il est important de combiner famille et travail. Je suis donc heureux de pouvoir contribuer à garantir une offre de garde d'enfants qualitative au Luxembourg. L'objectif est une sécurisation à long terme des sites avec la société exploitante », explique Rolf Sorg, qui souhaitait investir dans un projet socialement sensé. ☑

www.pm-international.com

VILLE DE LUXEMBOURG
UN INFOBUS PLACE D'ARMES

L'Info-box (rue des Bains), abritant les guichets du service Autobus et l'espace

Médiateurs de chantiers, a fermé ses portes fin février. Depuis le 2 mars, le service Autobus accueille le public sous le nom d'**Infobus** à la **place d'Armes**, dans le local situé au coin de la rue Genistre. Le déménagement ainsi que la nouvelle dénomination de ce service coïncident avec le passage à la gratuité des transports en commun qui est effective depuis le 1^{er} mars pour tous les transports en commun sur le territoire de la capitale et au niveau national.

Le nouvel espace **Médiateurs de chantiers** ouvrira ses portes au n° 13 de la rue Notre-Dame d'ici quelques mois. Dans l'intervalle, les médiateurs restent à disposition du public pour toute question relative aux chantiers en ville, par téléphone et courriel (tél : (352) 4796-4343, chantiers@vdl.lu, chantiers.vdl.lu). ☑

OUNI

JOSHUA STREITZ, NOUVEAU GÉRANT



Joshua Streitz, gérant, OUNI.

La 1^{ère} épicerie bio sans emballages du Luxembourg a recruté un **nouveau gérant** en la personne de **Joshua Streitz** pour assurer sa direction opérationnelle et veiller au développement harmonieux des activités, notamment avec l'ouverture prochaine du second magasin à Dudelange. Il succède à Amélie Kalsi, qui avait quitté ses fonctions fin 2019.

Joshua Streitz a rejoint OUNI après avoir dirigé le magasin Unverpackt à Trèves puis planifié et coordonné l'ouverture de ceux de Düsseldorf et Koblenz en Allemagne. Fort de cette expérience et ayant adopté un mode de vie Zero Waste depuis ses études, il avoue avoir comme ambition pour OUNI d'en faire un *one-stop shop*. Il souhaite également s'atteler à d'autres chantiers comme l'« optimisation de l'organisation interne d'OUNI en utilisant au mieux les outils digitaux afin que tous les membres qui

le souhaitent puissent être impliqués comme ils le désirent dans la vie de la coopérative. Cela permettra de faciliter les échanges entre les différents groupes, le conseil d'administration, l'équipe et tous les membres », le principal défi restant de garder une longueur d'avance sur la concurrence potentielle. ☑

www.ouni.lu

BONN STEICHEN & PARTNERS PROMOTIONS

Au sein du cabinet d'avocats **Bonn Steichen & Partners(BSP)** ont été promus, début 2020, **3 Counsels** (Pol Mellina, Daniel Riedel et Audrey Risser) ; **4 Senior Associates** (Eda Herguner Dripps, Magedeline Mounir, Caroline Reppert et Elzbieta Tumko) et **11 Associates** (Marc-Alexandre Bieber, Marta Gajos, Claire Jordan-Dandrau, Towfik Kadri, Kateryna Nevmerzhytska, Dimitra Panomitrou, Olivier Schank, Laura Simmonds, Carolina Vasselli, Axel Voisard et Pauline Wirtzler). La firme a également accueilli Anneleen Hofkens en tant que Counsel (Corporate M&A department). ☑

www.bsp.lu

ROMAIN MULLER MANAGING DIRECTOR DE FIRCE CAPITAL FUND



Romain Muller, Managing Director, Firce Capital Fund.

Depuis le 1^{er} mars, **Romain Muller**, précédemment Managing Director de JLL Luxembourg, a rejoint l'équipe de **Firce Capital**, société d'Asset Management et d'investissement immobilier présente en Europe et installée au Luxembourg depuis 5 ans. Il est en charge du développement de la branche **Firce Capital Fund**.

Firce Capital a été créée en 2012 par Christophe Fournage et Eric Pinon. La

société gère aujourd'hui plus de 2 milliards EUR d'actifs pour ses clients, en France, au Luxembourg, en Espagne et au Portugal. Expert reconnu dans la valorisation des portefeuilles immobiliers, Firce Capital intervient dans le secteur des commerces, bureaux et logements. ☑

www.fircecapital.com

KLEYR I GRASSO

LAURE WOEHRLING, LINA LOBEFARO ET OLIVIA COLLETTE PROMUES



M^e Laure Woehrling, Counsel, KLEYR I GRASSO.



Lina Lobefaro, Senior Associate, KLEYR I GRASSO.



M^e Olivia Collette, Senior Associate, KLEYR I GRASSO.

M^e Laure Woehrling a été promue au rang de **Counsel**. Elle fait partie du département droit du travail de l'étude depuis 2011. Elle conseille ses clients plus particulièrement en matière de rédaction de contrats de travail, de licenciements individuels et transactions, en matière de transfert d'entreprise ainsi que sur les questions liées à la maladie du salarié.

Lina Lobefaro, au sein de l'étude depuis 2014 et spécialisée en droit du travail, et **M^e Olivia Collette**, membre du département droit immobilier et droit de la construction de l'étude depuis 2015, ont été promues **Senior Associates**. ☑

De Progrès ass de Moteur vun eiser Ekonomie!

De Progrès ass de Moteur vun eiser Ekonomie an als Konsequenz entsteet hei eis Prosperitéit.

Mat deem Leitmotiv wëllt ee bewosst a proaktiv d'Zukunft gestalten an net nëmmen d'Verännerunge geréieren. De Progrès erlaabt eis et, d'Zukunft unzegoen a bréngt eng ganz Partie vun Erneierungen an Innovatiounen mat sech.

Mee de Progrès ass net lineaire an d'Innovatioun huet och net nëmme positiv Säiten: de Klimawandel, d'Automatisatioun, d'sozial Ongläichheete souwéi ongehemmte Wuesstem, zum Beispill, werfen Zweifel op déi méiglech positiv Effekter vum Progrès.

Dobäi kënnt, dass mer am Ufank vun dësem Joerzéngt an den Industrielänner méiglecherweis op der Spëtzt vun engem ekonomeschen Zyklus, vun der Globalisatioun a vum Fräihandel ukomm sinn. Kloer erkennbar sinn desweideren a westlechen Industrielänner zwou grouss Erausforderungen: Déi vun der Demographie an déi vun der Digitalisatioun.

De Progrès an d'Innovatioun wäerten an deenen nächsten 10 Joer dësse fundamentalen Erausforderungen musse Rechnung droen. Fir dass de Progrès vum Succès soll gekréint sinn, brauch dësse Fräiheet um ekonomeschen an intellektuellem Plang, Courage an Ausdauer, well de Progrès ass Fruucht vun der Virwëtzigkeet, vu gudden Decisiounen a vun adaptéierte Reglementatiounen.

Wat fir eng Verännerunge sinn erwünscht?

Dëst eleng geet awer net duer, oder net méi duer an eiser moderner an oppener

Gesellschaft, vun Transparenz a Biergerbedeelegung.

Besonnesch an haaptsächlech muss de Progrès haut an an Zukunft vun der Populatioun gedroe ginn. Wat fir eng Verännerunge sinn erwünscht? Wat fir eng Verännerunge si verfréit?

Enger rezenter Studie no, déi a 16 Länner weltwäit duerchgefouert gouf, si Populatiounen vu 15 Länner der Meenung, dass de Progrès an deenen nächsten 10 Joer muss vill méi Vitesse kréien.

Déi Haapt-5 Felder, wou de Progrès am meeschte soll zouhuelen sinn: d'Mobilitéit, d'Weiderbildung, d'Garde vun den Kanner an d'Gläichberechtigung souwéi den Equiliber tëschent der Aarbecht an dem Privat-Liewen.

Just an der Schwäiz wëlle se kee méi séiere Fortschrëtt. Lëtzebuerg ass an dëser Etüd net analyséiert ginn.

Et wär awer sécherlech net oninteressant de Residenten an de Frontalieren hir Meenung zum Fortschrëtt a sengen verschiddenen Dimensiounen ze kennen! [☑](#)



Marc Hostert

Follow Marc Hostert sur Facebook et Twitter : @marchostert

Mee de Progrès ass net lineaire an d'Innovatioun huet och net nëmme positiv Säiten: de Klimawandel, d'Automatisatioun, d'sozial Ongläichheete souwéi ongehemmte Wuesstem, zum Beispill, werfen Zweifel op déi méiglech positiv Effekter vum Progrès.

Le sport comme outil de motivation

Avec l'actualité sportive chargée de cette année entre la Coupe d'Europe de football et les Jeux Olympiques de Tokyo, le sport est sur le devant de la scène.

Avec ses nombreuses vertus, il n'est pas rare que le sport soit apparenté au monde de l'entreprise. D'ailleurs, on constate un taux de participation de plus en plus fort aux différentes compétitions sportives interentreprises organisées au Luxembourg. Alors, comment le sport peut-il contribuer à la cohésion de vos collaborateurs et au renforcement des relations avec vos clients ?

Pour fédérer les équipes

Là où l'entreprise met des barrières hiérarchiques, le sport les brise. En effet, dans le sport, plus de managers mais des coéquipiers aux compétences différentes qui font avancer l'équipe vers un but commun. Ainsi, l'entraide et la bienveillance sont essentielles pour réaliser une performance collective. Ici, ce n'est pas l'individu qui compte mais le groupe. D'ailleurs, est-ce un hasard si les start-up se sont calquées sur ce type d'organisation ?

Pour renverser les rôles

Dans la pratique sportive, il n'est pas rare que la personne qui prenne le *lead* ne soit pas manager. Cela permet donc de modifier les rôles et les relations entre les collaborateurs.

Pratiquer un sport ensemble fait ressortir les traits de caractère de certains individus qui sont plutôt effacés au sein de l'entreprise. Le sport est donc un véritable révélateur de la personnalité de chacun.

Pour se dépasser

Le sport véhicule également une envie de challenge. Quand on pratique une discipline sportive, l'objectif est de se dépasser et de gagner. En cultivant cette envie du challenge, le sport contribue à la motivation des collaborateurs qui conserve cet état d'esprit au sein de l'entreprise.



On pense surtout aux commerciaux mais, quel que soit son poste, le dépassement de soi est essentiel.

Une expérience en commun

Organiser des olympiades ou une journée sportive en entreprise offre aux collaborateurs la possibilité de partager un moment ensemble. Ceci permet de créer des souvenirs communs. En plus, si vous mixez les équipes, cette journée deviendra une plateforme de dialogue entre les collaborateurs qui ne travaillent pas ensemble ou même qui ne se connaissent pas. Plus l'entreprise est grande, plus il est important de mélanger les équipes. En créant des challenges, une véritable émulation et dynamique de groupe verront le jour. Il est certain que si ce type de journée est bien organisé, vous en ressentirez les effets à long terme.

Pour contribuer au bien-être des collaborateurs

En permettant à vos collaborateurs de se défouler et de passer un bon moment ensemble, vous améliorez leur bien-être et diminuez leur stress. Avec la modifi-

cation des relations qui intervient souvent dans la pratique sportive, il n'est pas rare que la communication interpersonnelle s'améliore au bureau et que la productivité des équipes progresse.

Pour renforcer les relations avec les clients

Enfin, *the last but*

not the least, le sport, en développant une certaine dynamique de groupe positive, est également un excellent levier pour renforcer les relations avec des clients. En invitant vos clients à participer à un événement sportif, vous créez une nouvelle plateforme de communication informelle hors du business traditionnel. Ici, le secret est de bien mixer les équipes et de choisir des activités sympas accessibles à tous, qui parleront à votre cible.

On le sait, le sport possède de nombreux bienfaits. On le voit au niveau de l'individu mais aussi au niveau du groupe. Au sein de l'entreprise, il constitue un réel levier d'engagement et de performance qui est encore trop peu utilisé. Alors, n'hésitez plus et surfez sur cette tendance 2020 !

Netty Thines

Conseiller en communication

Mediation S.A.



Styliane Parascha : « Pour moi, combiner entrepreneuriat et social est essentiel »

Présidente et coordinatrice de la Fashion Revolution pour le Luxembourg, fondatrice de la start-up luxembourgeoise What Eve Wears, Styliane Parascha revient sur son parcours d'entrepreneuse et ses motivations.

Qu'est-ce qui vous a amenée à créer votre entreprise, What Eve Wears, en janvier 2016 ?

Après des études dans le domaine de la culture et l'art ainsi que plusieurs expériences professionnelles dans l'audiovisuel, j'ai pris part en 2009, pendant près de deux ans, à un projet Lifelong Learning financé par l'Union européenne sur la mode éthique. À travers des ateliers et sessions de *brainstorming*, nous avons créé une collection éthique de vêtements et accessoires. Ça a été comme un déclic : c'est ce que je voulais faire de ma vie. À l'époque, personne ne parlait encore de mode éthique ou durable. L'effondrement des ateliers de confection textile du Rana Plaza au Bangladesh, qui a entraîné une certaine prise de conscience de la part de l'opinion publique, n'avait pas encore eu lieu. Après cette expérience, je suis arrivée de ma Grèce natale au Luxembourg pour travailler sur des projets intéressants dans l'audiovisuel et la communication. Mais la mode me manquait. Et je sentais qu'il y avait vraiment quelque chose à créer dans ce domaine. C'est alors qu'est née What Eve Wears.

Que propose votre start-up ?

What Eve Wears est une plateforme d'expérimentation pour de nouveaux concepts dans le secteur de l'entrepreneuriat social. Nous développons une gamme de vêtements et accessoires faits à la main et respectueux de l'environnement, fabriqués de manière responsable à partir de matériaux d'origine éthique – des tissus recyclés, du coton et du lin bio. Conçus au Luxembourg, les produits sont

fabriqués à Thessalonique, par des femmes qui ont besoin de ces revenus pour nourrir leur famille. Dès le départ, mon objectif était clair : concevoir des vêtements innocents. Chaque collection comprend 6-7 pièces qui peuvent être portées les unes avec les autres, suivant le concept de *Capsule Wardrobe*. Nous travaillons aussi actuellement au développement d'un nouveau projet : la création de produits avec des immigrés et des réfugiés, toujours à Thessalonique. Parallèlement, nous ne cessons d'explorer de nouveaux concepts de mode innocents et inclusifs.

Pourquoi avoir choisi d'implanter la production des vêtements en Grèce ?

À l'époque de la création de What Eve Wears, le pays était en pleine crise économique. J'ai souhaité lui apporter un peu de soutien et de visibilité, en y installant la production de mes créations. J'ai choisi plus particulièrement Thessalonique car la ville possède une grande histoire dans le secteur du textile et accueille beaucoup des professionnels spécialisés dans la production des vêtements.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées en tant qu'entrepreneuse ?

Le plus grand obstacle était de parvenir à se créer un réseau. Au moment où j'ai fondé What Eve Wears, je ne connaissais personne au Luxembourg dans le secteur de la mode et personne ne parlait de ce besoin d'être conscient dans nos achats de vêtements. Il a fallu, petit à petit, connaître d'autres créateurs



Styliane Parascha, fondatrice, What Eve Wears.

et *start-uppers*. Parallèlement, il n'est pas toujours évident de parvenir à constituer une équipe, à trouver les bonnes personnes pour faire grandir l'entreprise. Je suis d'ailleurs toujours à la recherche d'un *business partner* !

Qu'est-ce qui vous plaît dans la vie d'entrepreneuse ?

C'est avant tout le fait d'être son propre patron, même si cela implique de nombreuses responsabilités. À travers What Eve Wears, je peux faire vivre ma passion pour la mode, le design, la création et, avant tout, la durabilité et l'écoresponsabilité. Combiner l'entrepreneuriat et le social, c'est essentiel pour moi. Je continue à explorer comment la mode peut être un outil pour améliorer la vie de tous : les ouvriers, les groupes sociaux en détresse tels que les réfugiés, la planète et ceux qui portent les vêtements.

Constatez-vous une évolution dans le comportement des consommateurs ?

Il y a un vrai boom pour la mode durable et éthique depuis 2018. Néanmoins, la plupart des consommateurs continuent à se tourner vers la *fast fashion*, à porter des vêtements seulement quelques fois, à ne pas accorder d'importance à la manière dont ils sont fabriqués. C'est pourquoi la sensibilisation à ce sujet est importante. À travers le mouvement international Fashion Revolution, l'objectif est aussi de sensibiliser aux enjeux de l'industrie textile, pour évoluer vers une mode plus transparente, plus respectueuse de l'Homme et de l'environnement. C'est cela qui m'anime au quotidien. ☑

Propos recueillis par Jeanne Renauld

La parité hommes-femmes 3.0

EY accueillait le vendredi 6 mars dernier, dans ses locaux, une conférence sur le thème de la parité hommes-femmes. Cette conférence organisée par PE4W était sponsorisée par l'association LPEA. Isabelle Nicks, associée, People Leader et responsable Diversité chez EY Luxembourg, ainsi que Aïssata Coulibaly, Associate Partner chez EY Luxembourg et membre de PE4W, nous ont confié leur perception de la parité hommes-femmes lors d'une interview.

Pouvez-vous nous en dire plus sur PE4W et sa mission ?

PE4W (Private Equity for Women) est une initiative de la LPEA (Luxembourg Private Equity Association) qui a pour objectif de contribuer à la création d'une plateforme permettant aux femmes actives dans l'industrie du capital-investissement d'avoir accès aux opportunités professionnelles offertes par cette industrie au même titre que les hommes. L'initiative s'articule autour du mentorat, du réseautage de l'autonomisation et d'un plaidoyer pour la promotion de la parité hommes-femmes. Cette initiative s'adresse donc aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

L'événement parité hommes-femmes organisé en collaboration avec la LPEA et EY a réuni des keynote speakers fortement « inspirés ». Quels enseignements tirez-vous de leurs témoignages ?

Fanny Letier, fondatrice de Geneo Capital Entrepreneur, une société d'investissement spécialisée dans l'accompagnement des PME à fort potentiel et Ludovic de Gromard, fondateur de la start-up d'économie sociale et solidaire Chance, ont partagé avec beaucoup d'enthousiasme leur point de vue sur le rôle du digital et de l'économie numérique comme leviers d'égalité professionnelle entre femmes et hommes. L'utilisation de la science cognitive et de l'intelligence artificielle pour orienter professionnellement les talents illustre parfaitement le fait que les talents ne sont pas corrélés au genre mais à l'individualité.



De g. à dr.: **Isabelle Nicks** (associée, People Leader et responsable Diversité) et **Aïssata Coulibaly** (Associate Partner), EY Luxembourg.

Concrètement sommes-nous en train de basculer vers une nouvelle parité hommes-femmes ? Qu'est-ce qui change par rapport à avant ?

Nous constatons que le sujet de la parité entre les femmes et les hommes a évolué au cours des dernières décennies. Un travail de fond est nécessaire pour œuvrer envers davantage d'égalité entre les hommes et les femmes dans la sphère professionnelle. Dans ce sens, le digital joue aujourd'hui un rôle de catalyseur via notamment l'utilisation d'outils digitaux – comme démontré par exemple par Chance – à des fins de recrutement, et tenant compte du genre et des spécificités/capacités des individus. A l'image d'EY, le digital permet aussi de proposer de nouveaux modes de travail tout en démocratisant le travail à distance grâce à l'utilisation d'outils numériques, favorisant une flexibilité nécessaire à plus de mixité.

Comment EY démontre-t-elle au quotidien son investissement dans cette nouvelle ère qui se profile à l'horizon ?

Chez EY nous avons une démarche résolument volontariste qui porte ses fruits. Nous promovons l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et veillons à l'équité des parcours de carrières, salaires et

promotions entre nos collaboratrices et collaborateurs. Nos mesures d'égalité professionnelle visent aussi à augmenter la représentation des femmes à tous les niveaux de l'organisation. Notre politique en faveur de l'égalité professionnelle repose sur les axes fondamentaux suivants : la parité lors du recrutement, le mentoring et l'accompagnement au développement – aussi bien personnel que professionnel – de nos collaborateurs et la sensibilisation à la mixité en interne à tous les échelons de l'entreprise. La diversité au sein de notre cabinet constitue un levier de création de richesses sociales et économiques au service de la communauté. ☑

www.ey.com/lu

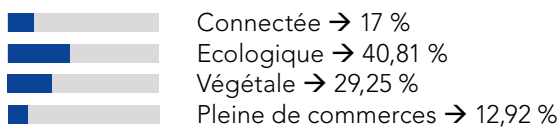


Comment imaginez-vous la ville de demain ?

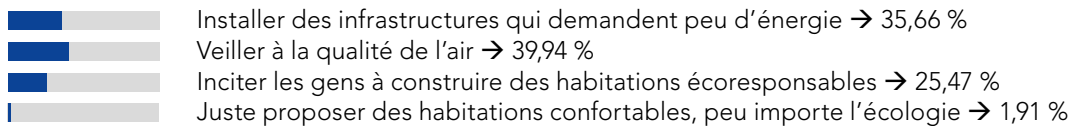
Urbaine, fleurie, sans pollution, hyperconnectée... ?

375 millions EUR, c'est la somme allouée par l'Union européenne pour voir émerger des villes témoins d'ici 2020. L'objectif du programme *Smart cities and Communities* est d'imaginer et de tester des villes exemplaires en termes d'efficacité énergétique, d'environnement et d'innovation à travers toute l'Europe. Et vous, comment imaginez-vous ces villes ? Dans vos rêves, quels sont les paysages que vous aimeriez voir ? Résultats du sondage réalisé en partenariat avec *entreprises magazine* et diffusé en janvier-février 2020 sur le site lesfrontaliers.lu.

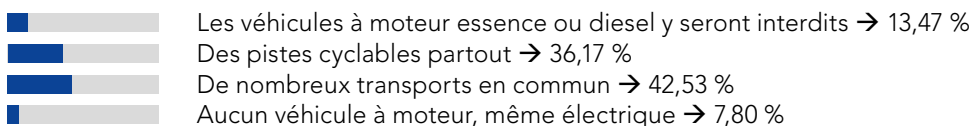
Pour vous, une ville idéale est :



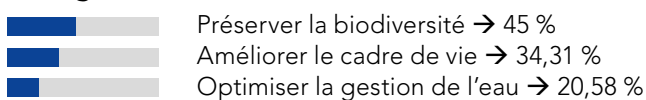
La ville du futur doit :



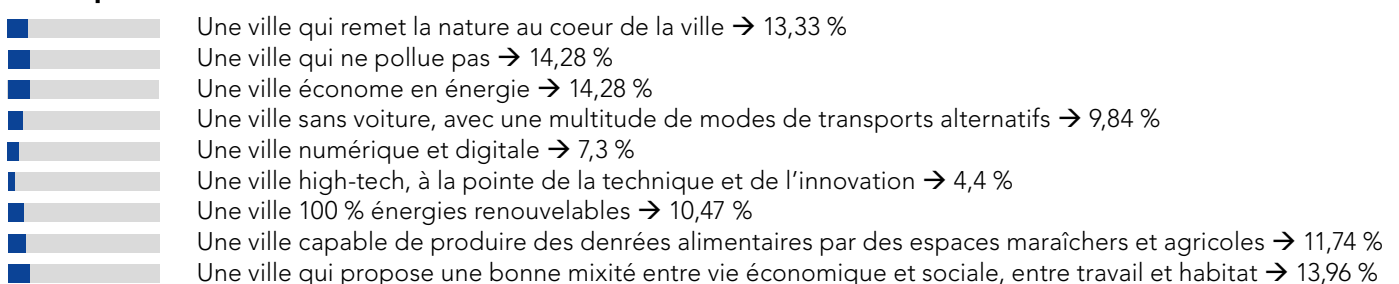
Les transports dans votre ville idéale...



Le végétal, clé de la ville de demain ? Donnez une proposition qui vous ressemble (parmi les 3 propositions)



Parmi cette liste de propositions, quels sont pour vous les critères ou dimensions qui correspondent le mieux à l'idée que vous vous faites de la ville de demain ?





La ville durable, les textes fondateurs

Quelle est l'ambition du développement urbain en ce début de XXI^e siècle ? Le développement durable : il s'agit de réinventer les formes urbaines de l'habitat et de leur aménagement.

Le débat porte sur la gestion de la ville qui doit évoluer, le nouveau cadre des investissements, la réorientation des actions au regard des nouveaux enjeux, sociaux, économiques, environnementaux, culturels, pour et avec les habitants, la réduction de l'usage de l'automobile et l'essor des transports collectifs. La ville se doit de faire un avec sa campagne proche afin de former une région urbaine.

A l'échelon européen, les textes fondateurs de cette nouvelle démarche sont nombreux – conférences, déclarations, chartes – et ont tous pour point commun une remise en question générale de la ville.

Parmi les chartes qui comptent, il faut citer la *Charte urbaine européenne* adoptée par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (1992). La commune, niveau d'administration le plus proche du citoyen, y occupe une place centrale et est considérée comme le fondement d'une Europe unie. L'amélioration du bâti, celui de l'environnement naturel, la justice sociale, le développement économique, les moyens de transport, l'interconnexion des villes à l'échelon régional et européen, car elles ne peuvent se concevoir comme des entités indépendantes, font partie du catalogue des actions à mener.

La *Charte d'Aalborg* (1994), autre texte de référence pour un urbanisme durable, trace les grandes lignes d'une nouvelle génération de politiques urbaines qui tente d'intégrer les impacts du développement sur l'avenir écologique et social.

La *Charte de Leipzig* (2007) consacrée à la ville européenne durable est le premier document adopté par 27 ministres en charge du développement urbain et de l'aménagement du territoire dans chacun des 27 Etats membres. Elle promeut la



Les villes durables de demain vont devoir se réinventer en changeant de logique : troquer l'amélioration du confort assurée par une surconsommation des ressources contre une logique de l'amélioration du confort, mais en réduisant les besoins en énergie, matériaux, consommation des sols, etc.

« cité durable » versus la « ville nouvelle » en mettant un terme à l'utopie des villes nouvelles créées ex-nihilo (en France notamment) au profit de villes écologiques tenant compte du changement climatique, de quartiers durables ne pratiquant pas l'exclusion sociale. Parler de quartiers durables, c'est évoquer le quartier Vauban à Fribourg, Bedzed en Angleterre, BO1 à Malmö, Hammarby à Stockholm. L'un des grands apports de la Charte est de dépasser l'approche sectorielle, celle du transport, de l'urbanisme, de l'énergie. La ville durable doit être considérée

comme un ensemble dont les différentes composantes interagissent entre elles. Dès lors, elle se doit de coordonner les politiques publiques initiées par l'Etat, tant à l'échelon municipal que régional, mais aussi entre les différents acteurs publics et privés.

Une nouvelle vision de la ville

Ces textes et autres déclarations et conférences ont tous en commun de remettre en cause la *Charte d'Athènes* (1933) écrite selon les principes de Le Corbusier, et bible de l'urbanisme contemporain.



Dans la nouvelle vision de la ville, il s'agit de contenir l'urbanisation afin de freiner la consommation des sols, le développement des infrastructures, la consommation d'énergie, là où la *Charte d'Athènes* préconisait l'extension des limites de la ville. Il s'agit également de défendre une construction de la ville en partenariat avec les différents acteurs et citoyens sur le mode de la démocratie participative, là où Le Corbusier prônait un urbanisme d'experts (ingénieurs). Dans le domaine de l'architecture, le « faisons table rase du passé » au profit de l'architecture de style international défendue par la *Charte d'Athènes*, les rédacteurs de la *Charte d'Aalborg* mettent en avant la défense et la valorisation du patrimoine qui intègrent des critères aussi bien économiques que paysagers et culturels.

Le zonage économique (une zone industrielle portuaire, par exemple) – qui sévit encore aujourd'hui –, la ségrégation sociale défendue par Le Corbusier sont remplacés par le mélange des groupes sociaux et des différentes fonctions économiques de la ville : c'est même l'un des piliers du concept de la ville durable.

La *Charte d'Athènes* prévoyait des systèmes de transport de masse efficaces, là où aujourd'hui on parle réduction des déplacements.

Le vent de l'histoire ayant soufflé, la nouvelle *Charte d'Athènes* (2003), révisée par le Conseil Européen des Urbanistes (CEU), a présenté sa nouvelle vision de la ville (ainsi qu'une révision permanente) contrastant avec l'ancienne. Elle se concentre sur les habitants, ceux qui utilisent la ville et leurs besoins dans un monde qui change rapidement. L'urbanisme doit être porté par différents acteurs, dont les citoyens encouragés à participer aux processus de décisions conformément aux nouveaux modes de gouvernance. Qualité de l'environnement, intégration économique à la mondialisation via les réseaux (TIC) et interconnexion des villes, résolution des problèmes sociaux, lutte contre la criminalité, développement du logement, amélioration de l'habitat sont les principaux points défendus par le nouvel urbanisme.

Au-delà de ces textes et des engagements qui y ont été pris, reste à relever les défis de la restauration des liens sociaux et de solidarité entre les générations. La ville où il fait bon vivre reste à inventer...

Les futurs défis

Les villes continuent de faire face à des défis inégalés : endettement, délocalisation, chômage, exclusion, insécurité, précarisation. Les nombreux défis environnementaux auxquels elles sont en outre confrontées (pollution air/sols/eaux) ainsi que sanitaires (stress, allergies, pathologies respiratoires) questionnent les modes de vie.

Partant, les villes durables de demain vont devoir se réinventer en changeant de logique : troquer l'amélioration du confort assurée par une surconsommation des ressources contre une logique de l'amélioration du confort, mais en réduisant les besoins en énergie, matériaux, consommation des sols, etc. La ville est aussi une source de chaleur : elle freine le vent et piège les rayons du soleil à cause des sols bitumés, lesquels ne permettent pas non plus l'écoulement des eaux.

Lutter contre une ville durable à deux vitesses (plus ou moins en cours) est l'autre défi majeur. Le développement durable doit être en effet abordable pour tous (jeunes travailleurs, étudiants, sans emploi, personnes âgées) avec un accès aux services (bien que le prix de l'énergie risque d'augmenter et de créer des précarités) et à un logement « durable ». Il est un fait que les populations les plus démunies continuent de se concentrer à proximité des zones les plus polluées ou les plus bruyantes alors que les plus aisées logent à proximité d'espaces verts. Pour amorcer un changement des mentalités dans ce domaine, les pouvoirs publics se doivent d'adopter une communication acceptable pour tous.

La ville sur son territoire continue de générer, au travail et dans les transports (étalement urbain), du stress. Des solutions existent pourtant qui consistent en matière de transport à favoriser la marche dans les villes, à rapprocher les lieux de travail du domicile, à développer le télétravail grâce à l'utilisation des TIC. Développer l'e-ville équipée d'e-services et d'e-santé (à condition de réduire la fracture numérique ville/campagne ; démunis/nantis) génère également une réduction des déplacements.

Enfin, la croissance démographique des villes entraîne nécessairement le retour de la planification urbaine et le développement d'un engagement démocratique : les citoyens vont devoir choisir entre être victimes ou devenir acteurs de leur ville.

Un vaste chantier auquel les nouvelles générations vont devoir s'attaquer pour que la ville, leur ville, devienne « durable ». ✓

Martine Borderies



Le logement et la ville : une prise de tête

La hausse des prix du logement frappe toute l'Europe et pas seulement le Luxembourg. Malgré les différences de fonctionnement, ici et là, les prix y augmentent plus vite que les revenus, notamment dans les grandes villes européennes où se concentrent les opportunités de travail ⁽¹⁾.

Accéder à la propriété est désormais hors d'atteinte pour les 35 ans et louer représente tout autant un défi pour les jeunes ménages modestes ou non. Avec le risque, en fin de compte, de pousser de larges segments de la population hors des villes (OCDE, 2016), posant la question cruciale du transport.

Les responsabilités

Les élites y ont leur part de responsabilité ; celles qui disent « *pas d'immeubles en face de chez moi, pas de voisins à côté de chez moi* » (*Not In My Backyard*) ; celles qui ne prennent pas les bonnes décisions parce qu'elles n'en ont pas le courage politique. Ainsi, la rareté des terrains à bâtir, dont les prix augmentent vertigineusement, la réduction de l'activité de la construction ces dernières années liée à la crise financière sont à l'origine de la pénurie de logements et contribue largement à la forte augmentation des prix et des loyers. *Last but not least*, la forte demande de biens constatée dans les villes européennes, les plus populaires, attire les investisseurs qui, pour la plupart, cherchent à constituer des portefeuilles immobiliers. Ce phénomène urbain est observé plus particulièrement dans des pays tels que le Royaume-Uni, la Suède, l'Irlande, le Luxembourg, mais aussi au niveau local aux Pays-Bas et en Allemagne.

Il est clair que les exécutifs doivent reconsidérer leurs politiques publiques du logement afin de les adapter aux nouveaux besoins – changements démographiques, immigrations, déplacements des campagnes vers la ville, mobilité du travail – et à la protection de l'environnement



(lutter contre les passoires énergétiques que sont les vieux bâtiments)⁽²⁾. L'Union européenne le martèle en finançant via ses fonds structurels le développement du logement abordable et durable (cf. sa Politique de cohésion) ; sans probablement exercer des contrôles suffisants.

Remédier à cette situation ?

Remédier à cette situation passe par la mise en œuvre de diverses mesures. Au niveau politique et financier tout d'abord en inversant la liste des priorités et en faisant preuve de créativité ; des subventions doivent être injectées dans la construction de nouveaux logements collectifs et de logements sociaux. Là où traditionnellement les politiques utilisées étaient, l'aide via des prêts, à l'achat de sa maison, et l'allocation aux ménages les plus modestes. Conformément aux recommandations de l'Union européenne, laquelle fait du développement de loge-

ments abordables et innovants, sociaux et privés, une priorité. Stratégique ensuite, en se donnant un cadre de penser, une vision globale permettant d'entreprendre des actions cohérentes sous la forme d'un plan d'urbanisme comme le souligne la Commission européenne, par exemple, dans les cas du Royaume-Uni et de la Suède (Commission européenne, 2017). D'autres pays pourraient être cités. Au niveau technologique, en intégrant l'innovation, certes très coûteuse, dans la construction et la rénovation⁽³⁾. Enfin, l'Etat au XXI^e siècle ne décide plus seul mais en synergie avec les différents acteurs : partenaires européens, ministères, communes, acteurs privés et citoyens. De nouvelles méthodes de travail sont donc à mettre en place (gouvernance). A ces différents défis vient s'ajouter naturellement le défi climatique (ville durable), et non le moindre.



Des changements en ce sens, encore peu visibles, sont observés dans certains pays européens

Des mesures visant à développer la location abordable sont mises en place par le Portugal ; l'Espagne révisé sa législation relative à la location et recentre le financement public sur ce secteur ; la République tchèque se donne une nouvelle loi sur le logement social. A Munich, face à la question incontournable des terrains, la Ville a introduit la notion « d'utilisation socialement équitable des terrains » dans tous les plans de construction adoptés par son conseil municipal, obligeant les développeurs à contribuer à la construction/réfection des rues, des écoles, etc. A Paris, chaque nouveau projet de développement devra intégrer 25 % de logements sociaux d'ici 2025, 30 % d'ici 2030. Le Luxembourg n'est pas en reste avec son nouveau Pacte de logement 2, un programme de subventions qui ouvre droit à des financements pour les communes, sous condition de réaliser des mesures concrètes énumérées dans un catalogue de mesures.

Les efforts luxembourgeois

Au Luxembourg, par exemple, l'un des enjeux majeurs du moment est d'identifier et de mobiliser des terres pour la fourniture de logements abordables ; le gouvernement travaille sur un accord avec les municipalités autour de cet objectif, dans le cadre de son Pacte Logement nouvelle mouture (objectifs à 2030). Création de logements abordables, optimisation de la qualité de la vie (espaces verts), lutte contre les passoires énergétiques que sont les vieux bâtiments, les communes devront s'engager sur un certain nombre de points. A noter : l'encouragement à l'achat d'une propriété individuelle n'est plus la priorité première. Le Pacte Logement 2 ne met pas non plus l'accent sur une consommation accrue des sols, mais vise davantage la conversion ainsi que la

Empiler les normes et les réglementations, comme le font certains pays, n'a pas de sens et se révèle le plus souvent contre-productif. Il faut aller bien au-delà et se donner un cadre de réflexion (Plan d'urbanisme), une vision pour le futur.

densification appropriée des bâtiments existants.

Mobiliser des terrains reste un défi à relever lorsque l'on sait (LISER) que 90 % du foncier luxembourgeois appartient à des privés, 20 % d'entre eux concentrent 75 % des biens, ce qui met un sérieux frein à la mobilisation des terrains. L'Etat doit cependant travailler avec cette réalité : les propriétaires sont puissants, défiants vis-à-vis des pouvoirs publics. La seule limite qui leur est opposable est celle du respect de l'environnement. L'Etat a pourtant des outils à sa disposition pour faire évoluer les choses : l'augmentation des impôts fonciers, la taxation des terrains non bâtis, le classement en zone non constructible de terrains constructibles qui restent sans bâtiments. La balle est dans le camp des politiques.

Limiter la spéculation foncière, taxer les terrains non utilisés, accélérer la simplification administrative, développer une stratégie cohérente de transport, encadrer le droit de préemption communal afin de se constituer une réserve foncière font partie des propositions émises au sein d'ateliers organisés par les communes luxembourgeoises en présence d'experts et de représentants de l'Etat sous la houlette de la CIPU (Cellule Nationale d'Information pour la Politique Urbaine), l'objectif de celle-ci étant de contribuer à une meilleure communication et coordination entre les acteurs étatiques, européens, communaux et privés (nouvelle gouvernance). Le développement d'une culture de la planification fait également partie d'un

de ses objectifs à l'instar de ce qui se fait en Allemagne.

Pourtant, chacun des grands projets urbains du Luxembourg, tel Gasperich, semble suivre sa propre trajectoire de développement (transport, développement économique, espaces verts) faute de planification urbaine avec les conséquences que l'on sait.

Empiler les normes et les réglementations, comme le font certains pays, n'a pas de sens et se révèle le plus souvent contre-productif. Il faut aller bien au-delà et se donner un cadre de réflexion (Plan d'urbanisme), une vision pour le futur. Ni Tokyo qui a construit, entre 2013 et 2017, 728.000 habitations sans détruire la qualité de la vie, ni la Suisse ne connaissent de pénurie de logements car elles ont su anticiper...

Martine Borderies

- (1) Selon ONU Habitat, plus des 2/3 de la population mondiale (66 %) vivront dans les villes d'ici 2050.
- (2) Bien que les villes sont des moteurs de croissance économique, elles sont également confrontées à un large éventail de problèmes, comme la criminalité, la congestion du trafic, la pollution et les diverses inégalités sociales en matière de logement. (*Europe urbaine. Statistiques sur les villes, les agglomérations et les banlieues*, édition 2016).
- (3) Dans certains de ces pays, où les normes et réglementations liées à la qualité de construction sont déjà très élevées, les fournisseurs de logements abordables sont de plus en plus préoccupés par le coût de la construction et tentent de trouver des moyens de le réduire.



A quoi ressemblera la ville de demain ?

On le constate à travers chaque nouveau développement urbain : la ville de demain ne ressemblera en rien à celle d'hier et d'aujourd'hui. Les cités du futur feront en effet la part belle à la mobilité douce, seront intelligentes, vertes, mieux partagées... Le Luxembourg a déjà commencé à anticiper ce virage important.

A chaque période de l'Histoire, les villes se sont développées dans de nouvelles directions, autour de nouveaux paradigmes. Les premières cités d'envergure se sont déjà développées à la fin du V^e millénaire avant notre ère, dans une région qui correspond à une partie de l'Ukraine, de la Moldavie et de la Roumanie actuelles. Ce mode d'organisation collective a ensuite essaimé dans le monde entier, pour des motifs divers : l'exploitation de ressources, la défense de la collectivité, la centralisation de certains cultes, etc. C'est toutefois à l'ère industrielle que les villes ont réellement vu leur développement s'accélérer. Alors que seuls 3,4 % de la population mondiale vivaient dans des villes en 1800, ce chiffre s'élevait en 2018 à 55 %. Et le mouvement ne semble pas près de s'arrêter, puisque l'ONU estime que 65 % de la population mondiale vivra en ville en 2025.

Face à ces importantes évolutions démographiques, la conception de ces cités, leur organisation, ont considérablement évolué. Grands ensemble concentriques et fermés au départ, les villes se sont ensuite ouvertes pour permettre l'accès des moyens de transport nécessaires à l'acheminement de biens et de personnes. Les grands boulevards et les voies ferrées se sont infiltrés jusqu'au cœur de la ville. Les quartiers se sont spécialisés : certains dédiés au logement, d'autres à l'activité industrielle. Cette organisation a toutefois été remise en question lorsque les activités industrielles se sont peu à peu éteintes dans nos régions, au profit d'une économie tertiaire, reposant sur la fourniture de services. Le développement des technologies numériques et la

généralisation d'une certaine forme de conscience écologique ont considérablement rebattu les cartes. La ville, demain, ne peut plus être organisée comme elle l'a été au cours des dernières décennies.

Des tendances qui reflètent nos préoccupations

Le défi pour les urbanistes d'aujourd'hui est de taille : il s'agit de loger plus de monde en ville, en offrant aux habitants un cadre agréable et de nombreux services, tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre liées au chauffage de ces logements et aux déplacements de chacun. La tendance principale qui émerge pour répondre à ces impératifs variés est la construction de quartiers mixtes, bien connectés aux transports en commun, dont les bâtiments répondent souvent à de hauts standards écologiques (chauffage, isolation, récupération de l'eau, etc.).

La mixité des quartiers, qui comprennent donc des commerces autant que des bureaux et des logements, est destinée à limiter les déplacements des habitants. En outre, tout est fait pour que les personnes qui habitent ces sortes de villages dans la ville puissent utiliser les transports en commun – voire une voiture partagée – pour l'ensemble de leurs besoins. Il s'agit là d'un parti pris diamé-

tralement opposé à celui qui était encore la règle il y a quelques décennies. On le voit à l'œuvre, notamment, dans le quartier de la Cloche d'Or, sorti récemment de terre au sud de Luxembourg.

Sus à la voiture

Parfois affublés de l'étiquette un peu fourre-tout d'« écoquartiers », les nouveaux quartiers qui se développent aujourd'hui et devraient continuer à voir le jour demain vont parfois encore plus loin dans la démarche. Ainsi, la voiture y est parfois purement et simplement interdite. On imagine bien les avantages de la formule : moins de danger pour les enfants jouant dans la rue, moins de bruit, moins de pollution, etc. Il ne faut d'ailleurs pas aller bien loin pour voir naître des projets aussi radicaux. Dans le quartier du Limpertsberg, à Luxembourg-Ville, le *Verger Ermesinde* a été conçu dans cette optique : la condition pour les personnes désirant acquérir un logement dans ce nouveau quartier était de ne pas posséder de voiture. Les projets en cours à Hollerich ou Howald, sans être forcément aussi extrêmes, prennent la même direction.

De manière générale, la tendance est aujourd'hui à faire sortir la voiture de la ville... après avoir tout fait pour lui en

Comme il l'a fait pour la mobilité – devenant le 1^{er} pays à rendre gratuits les transports en commun – ou pour la construction de nouveaux quartiers écologiques et mixtes, le Luxembourg a déjà bien anticipé l'avènement de ces *smart cities*.



faciliter l'accès. On le voit dans des villes comme Bruxelles, où un gigantesque piétonnier a été créé au centre de la capitale ; Paris, où la vitesse a été réduite à 30 km/h dans une grande partie de la cité, et même Luxembourg, qui réfléchit à intervalle régulier à l'instauration d'un péage urbain. Celui-ci, permettant de « taxer » les voitures qui entrent en ville, serait destiné à pousser les automobilistes à laisser leur véhicule aux portes de Luxembourg pour privilégier les transports en commun, devenus gratuits depuis le 1^{er} mars. La mise en place du tram ou d'un réseau de vélos et de voitures partagés sont autant d'autres initiatives qui doivent permettre de désengorger la ville afin de rendre l'espace urbain plus sûr, plus propre et plus agréable pour tous ses habitants.

L'avènement des *smart cities*

Pour les urbanistes d'aujourd'hui, les technologies digitales seront d'une aide précieuse pour répondre aux impératifs, notamment écologiques, tout en offrant plus de confort à une population croissante. Leur mise en œuvre devrait faire des villes de demain des *smart cities* (villes intelligentes). La *smart city* utilise des technologies à la pointe pour mieux gérer l'eau et la consommation d'énergie – électrique, notamment. Chaque lampadaire peut par exemple être équipé de capteurs qui lui permettent de réguler sa luminosité en fonction des besoins réels en éclairage. La mobilité est également facilitée avec la possibilité, pour chaque utilisateur des transports en commun, de voir en temps réel où se trouve le bus qu'il doit prendre ou quelle est la meilleure combinaison de transports à choisir au vu de l'heure et de sa situation géographique.

Pour y parvenir, il faut mettre en place une série d'infrastructures permettant de récolter des données et de les exploiter de façon particulièrement efficace. Il faut en outre permettre à ces différentes infrastructures de communiquer entre elles. Une innovation comme la voiture autonome, pour évoluer en ville, devra pouvoir compter sur un maillage important d'antennes 5G. Mais il en va de même pour une foule de services qui doivent pouvoir être accessibles à tout un chacun dans une *smart city*.



Villes et paysages urbains de demain

Smart Luxembourg

Comme il l'a fait pour la mobilité – devenant le 1^{er} pays à rendre gratuits les transports en commun – ou pour la construction de nouveaux quartiers écologiques et mixtes, le Luxembourg a déjà bien anticipé l'avènement de ces *smart cities*. Dès 2017, un programme consacré à la *smart city* a été initié par le professeur Dr. Lucien Hoffmann, du LIST. Dans la foulée, la ville de Luxembourg a pris des engagements forts à ce sujet. Plusieurs chantiers ont ainsi été ouverts : le système

d'information urbain Citymap, l'extension du réseau Wi-Fi urbain gratuit et de la fibre, la création d'outils numériques permettant aux citoyens de participer à la vie politique et associative de la ville, la récolte et le partage d'informations relatives aux conditions météorologiques et à la qualité de l'air, la création d'une app offrant des informations en temps réel sur les transports, etc.

De l'avis de certains spécialistes, l'infrastructure en place à Luxembourg, la taille de la ville et l'éducation technologique de

ses citoyens en ferait un endroit de choix pour développer une *smart city*. La volonté politique est en tout cas clairement d'aller dans le sens d'une ville plus intelligente, mais aussi plus verte et mieux partagée. Tout cela, hélas, ne se développe pas en un jour et, pour assister à la phase finale de la mue de nos villes, il faudra encore faire preuve d'un peu de patience... ✓

Quentin Deuxant

Dans les bouchons...

163 heures, c'est-à-dire 6 jours et 19 heures, c'est le temps perdu en moyenne dans les embouteillages à Luxembourg-Ville (36 %), soit une hausse de 3 points par rapport à 2018, selon le *TomTom Traffic Index 2019*.

Dans le classement mondial, Luxembourg se situe à la 53^e place sur 416 villes étudiées (36 % de taux de congestion), derrière notamment Paris (42^e avec 39 %), Bruxelles (44^e avec 38 %) et Londres (45^e avec 38 %).

Source : *TomTom Traffic Index 2019*, https://www.tomtom.com/en_gb/traffic-index/luxembourg-traffic#statistics.

Épargner pour acheter un bien immobilier, est-ce une priorité au Luxembourg ?

La dernière étude internationale d'ING sur les prêts immobiliers hypothécaires révèle, en résumé, les résultats suivants pour le Luxembourg :

- 8 personnes sur 10 pensent qu'il vaut mieux être propriétaire que locataire ;
- 74 % des non-propriétaires craignent de contracter une dette importante ;
- 89 % des non-propriétaires sont découragés par les prix élevés de l'immobilier ;
- 90 % des résidents s'attendent à une hausse des prix.

La crainte de contracter une lourde dette continue de prévaloir chez les Luxembourgeois. 74 % des personnes interrogées actuellement locataires et n'ayant jamais été propriétaires conviennent que cette crainte les décourage de réaliser un achat immobilier. Le fait de s'endetter lourdement pour acquérir un logement est l'une des plus grandes inquiétudes des résidents luxembourgeois, et cette crainte de l'endettement constitue une inquiétude majeure quel que soit l'âge. L'une des principales raisons expliquant

pourquoi les résidents craignent l'endettement réside dans la perception des prix élevés de l'immobilier sur le marché, et 89 % des personnes interrogées conviennent que ce facteur les décourage d'acheter.

L'étude montre que l'accession à la propriété demeure un important objectif financier et personnel ; 8 résidents luxembourgeois sur 10 conviennent qu'il vaut mieux être propriétaire que locataire, tout du moins d'un point de vue financier, et nombre d'entre eux ont une vision inébranlable des avantages futurs liés à la propriété, 90 % prévoyant une poursuite de la hausse des prix de l'immobilier au cours des 12 prochains mois.

Il semble pourtant qu'au Luxembourg, comme dans d'autres pays européens, la constitution d'une épargne en vue d'acquérir un bien immobilier ne représente que l'une des nombreuses pressions exercées sur la situation financière des ménages. Les gens semblent faire de gros efforts pour atteindre les deux objectifs à court terme que sont le fait

de disposer de suffisamment d'argent pour les voyages et les loisirs, et d'économiser suffisamment pour couvrir les frais liés à l'éducation des enfants ou acquérir son propre logement.

Il reste difficile d'accéder à la propriété et 86 % des personnes pensent qu'il est de plus en plus dur pour les primo-acquéreurs d'acheter un logement. Un pourcentage croissant de résidents luxembourgeois déclarent que l'immobilier ne suit pas une tendance favorable. Cette proportion a augmenté pour la 3^e année consécutive, passant de 49 % à 2017 à 65 % en 2019. Raison couramment évoquée : l'acquisition d'un logement n'est pas accessible pour la plupart des gens. En revanche, 69 % des personnes qui pensent que l'immobilier est en bonne voie au Luxembourg considèrent l'immobilier comme un bon investissement.

Source : ING News, *La constitution d'une épargne en vue d'acquérir un bien immobilier est-elle une priorité au Luxembourg ?* du 4 février 2020.



Le quartier de demain : aller au-delà d'un écoquartier

En 2019, selon le STATEC, plus de 4.300 logements et 1.800 bâtiments (résidentiels ou non) ont fait l'objet d'une autorisation de construire au Luxembourg. En amont de ces autorisations qui représentent la fin de la chaîne de planification d'un quartier, les réflexions sont entamées plusieurs années auparavant. Depuis plus de 30 ans, L.S.C. Engineering Group accompagne les différents acteurs (maîtres d'ouvrage, administrations) dans la planification des quartiers et des villes de demain. Myriam Hengesch et Caroline Drouard, du département Urbanisme et Aménagement du territoire de Luxplan, répondent à nos questions.

Quels sont les défis rencontrés par les urbanistes dans la conception des quartiers et des villes de demain au Luxembourg ?

Myriam Hengesch – Tous les jours, les thématiques de logement, de mobilité et d'environnement sont abordées par les médias, les politiques ou les citoyens, preuve de l'intérêt de chacun pour son cadre de vie. Le défi de l'urbaniste est de pouvoir répondre à ces attentes de manière durable.

Caroline Drouard – Le rôle de l'urbaniste est de combiner les aspects réglementaires toujours plus complexes, tout en défendant le projet. Mais cette combinaison d'aspects techniques doit aussi permettre d'assurer une qualité de vie pour les futurs utilisateurs.

Quels sont les nouveaux concepts pris en compte ?

Myriam Hengesch – Une attention particulière est accordée à la conception et la mise en valeur de l'espace public qui doit privilégier la mobilité douce et l'accessibilité, et dont l'aménagement doit être adapté à l'usage. L'évolution de la taille et de la composition des ménages doit amener à la double réflexion autour des terrains abordables et des habitations flexibles et adaptables.

Caroline Drouard – Une autre réflexion est à développer sur les déblais liés à l'aménagement de sous-sols pour les parkings. D'abord, afin de se conformer aux prescriptions du PAG, des solutions de regroupement dans des Parkhaus aux entrées des quartiers peuvent être développées. Ensuite, cette problématique est



De g. à dr. : **Caroline Drouard** (Partner et directrice du département Urbanisme et Aménagement du territoire, Luxplan) et **Myriam Hengesch** (Partner, L.S.C. Engineering Group).

aussi liée à des questions de mobilité : pour réduire le nombre de parkings, et par conséquent le nombre de voitures, il faut réfléchir à d'autres formes de mobilité (*carsharing*...).

Quels aspects sont encore à intégrer dans la réflexion ?

Myriam Hengesch – Un aspect qui me tient à cœur est celui de la santé dans la planification. On parle des espaces verts, mais la ville de demain doit aussi promouvoir une bonne santé mentale et physique par une conception urbaine durable. Des mesures raisonnables et significatives peuvent être intégrées dans les projets dès le départ.

Caroline Drouard – Le transport actif est l'une des plus grandes opportunités, en améliorant les itinéraires sécurisés pour la marche, le vélo et les transports publics, et en réduisant la vitesse des véhicules.

Myriam Hengesch – L'interaction sociale a un impact positif sur notre confiance

en nous et notre empathie. L'appartenance à une communauté peut atténuer les sentiments de solitude. Chacun veut se sentir en sécurité et ce sentiment dans le quotidien est une contribution importante à la santé mentale et au bien-être. Des lieux prosociaux et sûrs doivent être créés.

Caroline Drouard – La conception urbaine doit donc inclure la lecture de l'espace, intégrer des repères clairs et éviter les

espaces résiduels qui ne montrent pas s'ils sont publics ou privés.

Myriam Hengesch – Il faut donc aller au-delà des critères d'écoquartier.

Quelles sont les attentes par rapport à un urbaniste dans la planification et la construction de nos villes de demain ?

Caroline Drouard – L'urbaniste doit garder une vue d'ensemble du projet. C'est à lui que revient de formaliser et de traduire le fil rouge du projet du début à la fin.

Myriam Hengesch – L'urbaniste a un rôle de médiateur : il doit être le garant pour mettre tous les acteurs de l'élaboration d'un projet autour d'une table. Il est donc impératif qu'il sache respecter et écouter l'ensemble des acteurs et les expertises de chaque corps de métier. Je pense qu'il doit également garantir une bonne communication, ouverte et transparente. ✓

www.luxplan.lu, www.lsc-group.lu



Les choix de l'Allemagne

En Allemagne, tout comme en Suisse, le droit au logement est un droit protégé, inscrit dans la constitution de la République de Weimar (1919). Dès lors, la pénurie de logement donne lieu à réquisition. Et les villes allemandes se servent de l'article 13 de la Constitution de 1949 pour mettre en œuvre ce droit et pour répondre à leur obligation de relogement.

Depuis plusieurs décennies, s'agissant du locatif privé, le locataire bénéficie d'une réglementation motivée par la question de l'équité : il peut rester à vie dans son logement et parfois transmettre son bail à la génération suivante. La location, considérée comme un véritable logement, est généralement non meublée. Jusqu'à présent, les loyers augmentent peu en cours de bail et le locataire, protégé par son bail à durée indéterminée, ne peut pas être évincé.

Quant au logement collectif social, son développement est subventionné par l'Etat.

Enfin, l'accès à la propriété est freiné, évitant ainsi la naissance d'une bulle immobilière. L'Etat contrôle par ailleurs la répartition et l'utilisation des sols afin d'empêcher les abus.

Les grandes villes montent au créneau

Cependant, le pays n'échappe pas à l'ambiance générale qui règne dans les autres pays européens (et occidentaux) : construction de logements insuffisante – 290.000 en 2016 alors qu'il en faudrait 400.000 selon les experts –, forte progression des loyers dans les grandes villes telles que Munich, Hambourg, Berlin ou Francfort, désengagement progressif de l'Etat dans la gestion du logement, vente massive du patrimoine communal à des fonds américains d'investissement en capital risque.

Face à un Etat défaillant, un changement s'opère : les grandes villes allemandes que sont Berlin, Hambourg, Munich et Francfort montent au créneau sous la forte pression politique et citoyenne. Munich a mis en place le programme *Logements pour tous* alors que Berlin a décidé de



Le locataire bénéficie d'une réglementation motivée par la question de l'équité : il peut rester à vie dans son logement et parfois transmettre son bail à la génération suivante.

contrôler sévèrement la hausse des loyers en adoptant un train de mesures (entré en vigueur en février pour une période de 5 ans) visant à enrayer la flambée des prix avec pour conséquence de plafonner les revenus des grands propriétaires et investisseurs que sont Deutsche Wohnen, Vonovia et Adler Real Estate. Des mesures défendues par la sénatrice berlinoise au Développement urbain et au Logement, Katrin Lompscher, ingénieure urbaniste,

des mesures fortement critiquées pour les conséquences qu'elles entraînent, notamment le fait que les investisseurs ont menacé de quitter la ville pour investir ailleurs.

L'Allemagne étant une fédération, ces mesures ne concernent que Berlin et, à ce titre il est intéressant de voir comment les choses vont évoluer.

Martine Borderies

L'accès à la propriété est freiné, évitant ainsi la naissance d'une bulle immobilière. L'Etat contrôle par ailleurs la répartition et l'utilisation des sols afin d'empêcher les abus.



Marché du travail de demain : qu'en savons-nous ?

Demain, c'est loin. Vraiment si loin ? Il y a 10 ans, le Luxembourg était-il si différent d'aujourd'hui ? Qu'en sera-t-il dans 10 ans ?

En 10 ans (2009-2019), la population grand-ducale a augmenté de plus de 120.000 personnes (+ 24 %), dont plus de 40.000 Luxembourgeois, 110.000 emplois ont été créés (+ 32 %) et le nombre de travailleurs frontaliers est passé d'environ 150.000 à plus de 200.000 (+ 33 %). De ce point de vue, oui le Luxembourg a changé. Dans le même temps, l'accession à la propriété est demeurée le summum du parcours résidentiel, l'avènement de la voiture autonome comme moyen usuel de transport n'a pas encore eu lieu et, pour ce qui nous concerne le plus ici, la « fin du travail » n'a pas sonné – loin s'en faut... Ainsi, par bien des aspects, aujourd'hui a des allures d'hier.

Et dans 10 ans (2030) ?

Les statisticiens ne sont pas des cartomanciens mais d'après les projections du STATEC (qui ne sont donc pas des prévisions), quelque 760.000 âmes pourraient peupler le pays (+ 20 %). En outre, environ 570.000 personnes y travailleraient (+ 18 %), parmi lesquelles on compterait entre 250.000 et 280.000 travailleurs frontaliers, suivant les hypothèses retenues par l'Institution. Finalement, le rythme du changement aurait tendance à décélérer. « Ouf » diront certains, « déjà » regretteront d'autres.

Derrière ces données, un peu brutes, il y a les perceptions, les craintes et les aspirations de ce que pourrait être ce Luxembourg du futur.

Et s'il est une problématique qui a animé les débats d'amphithéâtre comme de comptoir ces dernières années, c'est bien celle du « futur du travail ». Robotisés tous azimuts ou « tous ubérisés »,

Face à la baisse du besoin en main-d'oeuvre faiblement qualifiée, il sera crucial de se préoccuper du maintien de son employabilité, ce qui passera par un « droit à » comme par un « devoir de » formation des salariés comme des entreprises... pour limiter le risque d'exacerber la polarisation sur le marché du travail.

version anxiogène de l'enthousiaste « tous indépendants » ? Ces interrogations traduisent plusieurs dynamiques qui sont à l'oeuvre à des degrés très divers, chariant leur lot de croyances : l'automatisation qui transfigurerait le monde du travail ; la formation professionnelle continue (*reskilling*, *upskilling*) pour faire face aux besoins nouveaux et/ou à l'obsolescence de nos compétences ; l'uberisation qui généraliserait le statut d'indépendant et enfin la quête de sens dans le travail.

Face aux possibilités multiples offertes par la technologie pour automatiser des tâches répétitives, à faible valeur ajoutée, il semble acquis que la montée en compétences devrait se poursuivre sur le marché du travail luxembourgeois. D'ailleurs, l'expression « guerre des talents » semble être aux entreprises ce que la « fin du travail » est aux salariés : obsédante. *Data scientist*, développeur *full stack*, consultant en cybersécurité et *digital trust*, autant de profils inexistant hier que l'on semble s'arracher aujourd'hui sur « un marché mondial des talents » – au Luxembourg y compris. Mais selon un groupe d'experts réunis par l'Institute For The Future (*think tank* indépendant de la Silicon Valley), 85 % des métiers de 2030

nous seraient actuellement inconnus. Il y a du pain sur la planche pour les conseillers en orientation scolaire...

Adaptation ou décrochage ?

Une autre certitude est que face à la baisse du besoin en main-d'oeuvre faiblement qualifiée, il sera crucial de se préoccuper du maintien de son employabilité, ce qui passera par un « droit à » comme par un « devoir de » formation des salariés comme des entreprises... pour limiter le risque d'exacerber la polarisation sur le marché du travail (entre ceux qui peuvent s'adapter... et ceux qui décrochent).

Excellente illustration de ces transformations, l'uberisation qualifie schématiquement la remise en cause du modèle économique d'un secteur d'activité par l'arrivée d'un nouvel acteur proposant les mêmes services à des prix moindres, effectués par des indépendants via des plateformes (dictionnaire Larousse). L'arrivée d'Uber, cette « licorne » américaine née en 2009, pionnière des applications mobiles de mise en contact d'utilisateurs avec des conducteurs indépendants, a ainsi durablement secoué la sphère politico-médiatique. A propos de sa possible arrivée au Grand-duché, le ministre des



L'expression « guerre des talents » semble être aux entreprises ce que la « fin du travail » est aux salariés : obsédante. *Data scientist*, développeur *full stack*, consultant en cybersécurité et *digital trust*, autant de profils inexistant hier que l'on semble s'arracher aujourd'hui sur « un marché mondial des talents » – au Luxembourg y compris.

Transports déclarait que, bien que soucieux « d'améliorer constamment l'offre de la mobilité et nullement de prohiber des solutions innovantes », son objectif n'était pas « de favoriser le travail effectué par des faux indépendants où d'accepter un nivellement vers le bas des standards sociaux ». La *start-up nation* luxembourgeoise semble donc, pour le moment, avoir atteint là les limites de son acceptabilité.

Mais tandis que nous dissertons sur un monde dans lequel nous deviendrions tous entrepreneurs, il est intéressant de regarder en arrière : l'indépendant semble

plus caractéristique du passé que du présent, ce qui ne dit rien de l'avenir... (voir graphique ci-dessous)

Le travail de plateforme relève certes encore de l'anecdote statistique (moins de 2 % de la population adulte en aurait fait sa principale occupation en moyenne européenne), mais traduit plus fondamentalement des évolutions et des aspirations réelles. Il en va de l'autonomie, de la responsabilité, de la flexibilité, autant de vertus prêtées à ces nouveaux modèles qui se répercutent – à pas feutrés – dans le monde de l'entreprise « traditionnelle »

pour satisfaire des salariés que l'on dit « en quête de sens »...

Fascinés ou effrayés, n'oublions pas qu'en tant qu'entrepreneur, salarié, consommateur et surtout citoyen, nous dessinons aussi le futur à travers nos choix. Alors cultivons bien notre jardin. ✓

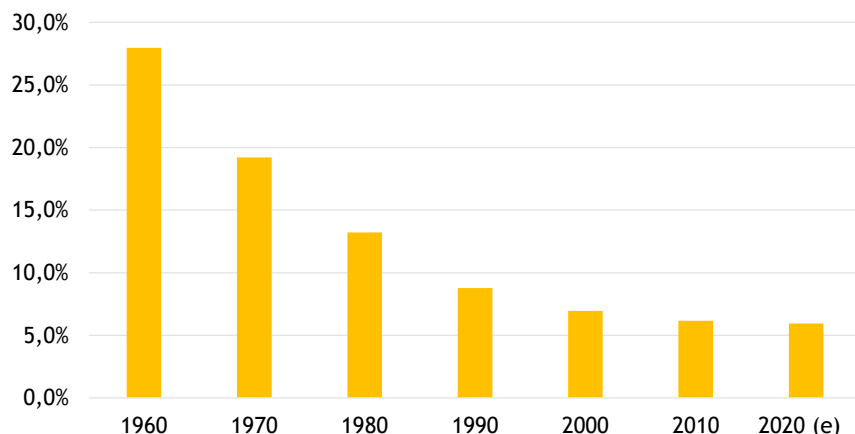


Sarah Mellouet
Economiste

Fondation IDEA asbl



Part des indépendants dans l'emploi total au Luxembourg (1960 - 2020)



Source : AMECO



Le retour en grâce de la cité ouvrière ?

Les patrons luxembourgeois sont confrontés à un problème de main-d'œuvre, qu'il faut aller chercher toujours plus loin. Mais comment convaincre des travailleurs de venir s'installer au Grand-Duché alors que les problèmes de mobilité vont toujours grandissants et que les prix du logement explosent ? La piste du logement d'entreprise mis à disposition par l'employeur pourrait être la solution.

Profiter d'un logement à deux pas des bureaux ou des ateliers de son entreprise, voilà un rêve que beaucoup de travailleurs, bloqués dans les embouteillages, ont dû faire à maintes reprises... Au point que certains patrons imaginent remettre au goût du jour le modèle des cités ouvrières d'antan. D'après nos confrères du Wort, le ministère du Logement et la Chambre des Métiers étudient actuellement la possibilité de réutiliser une recette qui avait fait ses preuves à la fin du XIX^e siècle et au début du siècle suivant.

Le constat est simple. Le prix des logements au Luxembourg, auquel il faut ajouter la rareté de l'offre, ne permet pas aux salariés de s'installer à proximité de leur lieu de travail. La tendance est même à l'éloignement, à l'image de ces travailleurs frontaliers toujours plus nombreux, qui accumulent les kilomètres et le stress sur la route. Au point que certains se demandent s'il est encore avantageux de venir travailler au Luxembourg... Dans le secteur de l'artisanat, 50 % de la main-d'œuvre est frontalière, soit près de 45.000 personnes. « Mais nombreux sont ceux qui se plaignent d'une qualité de vie moindre, affirme Tom Wirion, directeur général de la Chambre des Métiers, et ce, essentiellement en raison des problèmes de circulation ».

Une main-d'œuvre difficile à séduire

Aujourd'hui, plus de 9.000 postes sont ouverts dans l'artisanat. Avec 30 à 35 % des travailleurs qui prendront leur retraite au cours des prochaines années, le secteur de la construction est l'un des premiers concernés, selon la Fédération des

entreprises de construction et de génie civil. Pour répondre à ce besoin de main-d'œuvre important, une idée est d'aller chercher les travailleurs dans des pays plus lointains. Si l'idée est bonne, elle se trouve vite confrontée à la réalité du terrain. Si un travailleur vient du Maroc pour travailler au Luxembourg, il faudra qu'il trouve un logement à un prix abordable.

De ces diverses réflexions est née l'idée de recourir au logement d'entreprise, sous forme d'habitats individuels ou collectifs. La Suisse pourrait inspirer le Luxembourg. Là-bas, diverses associations professionnelles soutiennent la construction « d'appartements d'entreprise ». « *Quiconque peut proposer un appartement en plus d'un contrat de travail devient dès lors beaucoup plus attractif en tant qu'employeur* », expliquait récemment Marc Gross, le coordinateur des Affaires publiques & Analyses de la Chambre des métiers, à nos confrères du Wort.

Un cadre encore à définir

« *Nous pensons que la mobilité et le logement sont les deux leviers sur lesquels il faut travailler* », reprend Tom Wirion. Reste à définir un modèle qui permet à chacun d'y trouver son compte. Selon Romain Schmit de la Fédération des artisans, les entreprises intéressées pourraient se réunir pour construire ensemble des appartements

pour leurs employés. Les prix de location de ces appartements d'entreprise seraient inférieurs aux prix du marché. « *Moins de 10 EUR le mètre carré* », estimait Roland Kuhn de la Fédération des entreprises de construction et de génie civil. « *Il ne s'agit pas de gagner de l'argent, mais de couvrir les coûts.* »

Ainsi, le Groupe Steffen, bien connu dans le milieu de la restauration, a franchi le pas. Il a acquis quatre studios à Luxembourg-Ville et six chambres à Gorcy, en France. Ces habitats permettent de loger des salariés à faible revenu. Il n'y a d'ailleurs pas que dans l'artisanat et la construction que l'idée de logements d'entreprise fait son chemin. Un groupe comme PwC, qui emploie aujourd'hui plus de 3.000 personnes, aurait déjà mené diverses réflexions à ce sujet, sans passer jusqu'ici à l'action.

Le sujet est maintenant sur la table. Reste à voir si le ministère du Logement va s'en emparer dans les prochains mois et trouver avec ses partenaires une formule attractive, tant pour l'employeur, qui va devoir investir, que pour le salarié, qui doit pouvoir profiter d'un logement sans que la fiscalité ne l'étrangle et vienne plomber l'initiative.

Michaël Peiffer

Il n'y a pas que dans l'artisanat et la construction que l'idée de logements d'entreprise fait son chemin.



Agence Immobilière Sociale et Abitatio

Le social au cœur du logement

L'accès au logement est un réel problème au Luxembourg, creusant de façon exponentielle les inégalités. Ainsi, de nombreuses familles aux revenus modestes rencontrent d'énormes difficultés pour se loger ou avancer une caution, alors que des biens et des terrains immobiliers sont inoccupés ou laissés à l'abandon. Pour répondre à ce paradoxe, la Fondation pour l'Accès au Logement développe divers projets d'inclusion sociale. Entretien avec son directeur, Gilles Hempel.

En préambule, pouvez-vous nous dresser un petit portrait de l'Agence Immobilière Sociale (AIS) ?

Face au manque cruel de logements sociaux au Luxembourg, la Fondation pour l'Accès au Logement (FAL) – une initiative privée datant de 2009 – a décidé de réagir en créant l'Agence Immobilière Sociale (AIS) afin de proposer une alternative en matière de logement aux plus démunis. Sa mission principale est de rechercher et de mettre à disposition des logements aux loyers bon marché pour toutes les personnes ou familles qui ne peuvent pas ou plus se loger sur le marché immobilier traditionnel. L'accord que nous signons avec les propriétaires est avantageux puisque nous nous engageons à payer le loyer, à encadrer l'(les) occupant(s) via les services sociaux et nos services techniques, et le bien loué peut être récupéré à tout moment. De plus, le propriétaire bénéficie d'un avantage fiscal de 50 % sur les revenus locatifs, ce qui compense la perte entre le loyer que nous payons, en dessous du prix du marché, et le loyer qu'il pourrait obtenir sur le marché classique. Quant à notre projet pilote de bâtiment modulaire, *Baulücken 4.0*, il va pouvoir débuter puisque nous avons trouvé un terrain à Schifflange.

Courant 2019, vous avez développé une nouvelle activité...

En effet, nous avons créé, au sein de la FAL, une 2^e activité nommée Abitatio,

car, au fil du temps, nous nous sommes rendu compte que les personnes que nous logions pour une durée déterminée via l'AIS avaient beaucoup de mal à trouver un autre logement 4 ou 5 ans après tant les prix de l'immobilier ne cessent de s'envoler. Même si elles ont mis à profit ces quelques années pour obtenir un CDI, régler différentes dettes..., l'accès au logement reste très compliqué. Il nous fallait donc trouver une solution. Au travers d'Abitatio, nous sommes dorénavant aussi un promoteur immobilier social au même titre que le Fonds du Logement ou la SNHBM. Nous démarchons les communes pour construire sur leurs terrains, grâce à des contrats de bail emphytéotique, des logements sociaux. La commune est gagnante puisque nous nous occupons de tout : obtention des prêts, des aides étatiques, gestion, construction... En général, les communes n'ont pas le temps, pas les outils ni le personnel pour développer ce type de logement. Avec nous, elles peuvent porter des projets sociaux sans en avoir les inconvénients. Actuellement, nous avons une cinquantaine de logements planifiés à travers le pays. Pour ce faire, nous avons recruté un architecte qui fait fonction de Project Manager pour représenter la Fondation en tant que maître d'ouvrage ainsi qu'un économiste. Notre volonté est donc de pousser cette 2^e activité afin de devenir le 3^e promoteur immobilier social du Luxembourg.



Gilles Hempel, directeur, Fondation pour l'Accès au Logement.

Diriez-vous que tous ces projets s'inscrivent dans la ville de demain ?

A mon avis, ceux-ci sont en parfaite adéquation avec le développement des villes de demain. Les prix du logement continueront, à mon avis, à s'envoler et une partie de la population, peut-être même plus importante qu'aujourd'hui, ne pourra pas ou plus se loger via le marché immobilier traditionnel. Nos deux activités constitueront donc encore des alternatives bienvenues qui, de plus, incluent de la mixité sociale. Dans le concept, les villes de demain devraient être plus écocitoyennes, donc plus respectueuses de l'environnement et de l'humain. J'espère qu'il ne s'agit pas que de conjectures et que nous contribuerons tous à mettre plus de solidarité au cœur de leur fonctionnement...

Propos recueillis par Isabelle Couset

www.ais.lu, www.abitatio.lu



BNP Paribas Real Estate

Casser les codes

Avec sa gamme complète d'expertises – promotion, transaction, conseil, évaluation, gérance et Investment Management – BNP Paribas Real Estate est présente sur tous les grands projets immobiliers existants et à venir, et dispose ainsi d'une très bonne connaissance du marché luxembourgeois. Audrey Wotovic, Director Letting & Sales, et Pascal Mikse Head of Research, nous confient leurs impressions.

Dans un marché immobilier en pleine croissance, quelles tendances retenez-vous ?

Aujourd'hui, la tendance principale est à la transformation/au regain de zones satellitaires. Prenons l'exemple du parc commercial d'Howald qui va, dans les années qui viennent, se muer en un immense ensemble mixte de quelque 50.000 m², ou encore le grand projet de développement autour de l'aéroport qui va débiter avec la construction du *Skypark Business Center*. La « renaissance » de zones industrielles délaissées ces dernières années, comme celle de Munsbach qui a rebondi grâce à un renouvellement de son parc immobilier, est soutenue par la stratégie des grandes sociétés de favoriser des localisations plus proches des frontières. Il ne faut oublier également que les communes périphériques à Luxembourg-Ville commencent à aligner leur taux d'Impôt Commercial Communal (ICC) sur celui de la capitale, qui n'est pas excessif, afin d'attirer et de retenir les entreprises en vue de projets futurs. Il faut savoir que, pour certaines entreprises, le fait d'être proches de Luxembourg-Ville n'est pas toujours un avantage, car même si elles paient le prix au m² moins cher, le taux de l'ICC qui leur sera appliqué peut-être dissuasif.

N'avez-vous pas l'impression que tous les projets se ressemblent ?

Il est vrai que tous les nouveaux projets sont basés sur la même formule : bureaux, commerces, logements. Aujourd'hui, il y a lieu de réfléchir aux points suivants : avons-nous besoin d'inclure les mêmes enseignes et services dans tous les projets ? Ne faudrait-t-il pas (re)penser l'offre de *retail*

plus objectivement ? Réussir une vraie mixité n'est-ce pas utopique ? Ne pourrait-on pas casser les codes en répondant simplement aux besoins réels des personnes qui vivront et travailleront dans un immeuble X du quartier Y ? Pour anticiper la ville de demain, ne devrait-on pas jouer la carte de l'avant-gardisme en ce qui concerne les matériaux, les techniques, voire l'agencement des espaces ? Le problème est que les règles urbanistiques sont, à notre avis, trop cadrées et les cahiers des charges trop stricts, dès lors, on retombe toujours dans des copier-coller de projets réalisés, ce qui limite la créativité et freine l'innovation. Les habitants concernés devraient sans doute pouvoir exprimer plus largement leurs souhaits. D'un autre côté, par rapport aux autres villes européennes, on ne peut pas dire que Luxembourg reste immobile, bien au contraire. Et même si l'avenir démontre que les options choisies jusqu'à présent n'étaient pas idéales, au moins elle aura eu le mérite d'essayer.

Le pays ne cesse de croître, ce qui a pour conséquence première d'engendrer d'énormes problèmes de mobilité. Quelles « parades » les entreprises trouvent-elles en ce moment ?

Il est vrai qu'avec 4 millions de m² de bureaux concentrés essentiellement dans les quartiers de la capitale, la mobilité est une vraie préoccupation. Augmenter le télétravail est une des réponses, mais il faudra trouver des compromis fiscaux. Actuellement, on assiste à un développement croissant des bureaux satellites (Esch, Bettembourg...), une formule qui s'avère gagnante tant pour les entreprises que pour les salariés. On



Audrey Wotovic (Director, Letting & Sales) et **Pascal Mikse** (Head of Research), BNP Paribas Real Estate.

note aussi que de nombreux espaces de *coworking* voient le jour. La gratuité des transports en commun est à présent effective... Des leviers existent, mais ils ne seront pas visibles immédiatement. A terme, afin de s'adapter aux nouveaux modes de travail, les entreprises devront sans doute repenser leur volet immobilier.

Pour conclure, on parle de chiffres historiques en 2019. Pour quelles raisons ?

La prise en occupation est de plus 260.000 m², le taux de vacance est historiquement bas, plus de 180.000 m² ont été livrés en 2019 et plus de 2 milliards EUR ont été investis. Le problème avec ces chiffres, c'est qu'ils sont actés lorsque les immeubles sont réellement occupés et non quand la transaction a été passée, c'est-à-dire parfois des années auparavant. Nous menons actuellement, avec les différents acteurs de la Place, une réflexion sur une nouvelle méthode de calcul, plus en adéquation avec la réalité. ☑

Propos recueillis par Isabelle Couset



Cushman & Wakefield

L'immobilier de bureaux en pleine mutation

Figurant dans le top 3 des leaders mondiaux des services spécialisés en immobilier d'entreprise avec 51.000 collaborateurs et 400 bureaux dans 70 pays, Cushman & Wakefield combine expertises mondiale et locale afin d'anticiper les grandes tendances de demain. Cédric Van Meerbeeck, Head of Research & Marketing Belux de Cushman & Wakefield, nous en expose quelques-unes.

Quelles sont pour vous les tendances qui se dessinent dans les quartiers business du Luxembourg ?

L'obligation de gagner la guerre des talents est omniprésente chez les gros employeurs, qui, de ce fait, doivent disposer aussi, autour de leurs bureaux, d'un environnement attrayant afin de satisfaire la nouvelle génération de salariés (Milleniaux) en demande de logement, services, loisirs... D'où l'émergence de pôles, assez similaires – la mixité se retrouve dans tous les projets – aux 4 coins de la capitale. Le sentiment d'appartenance à un quartier étant très important pour la Génération Y, nous conseillons de plus en plus à nos clients à la recherche d'un nouveau bâtiment de ne plus concentrer une offre de services uniquement réservée à leurs salariés au sein de leur immeuble, mais de leur permettre de profiter et de vivre la ville, ce qui induit de construire à proximité. Je pense que dans les 5-7 ans à venir, on assistera à une décélération des demandes pour les quartiers périphériques comme Capellen ou Munsbach au profit de ceux de la Cloche d'Or ou de Belval, plus proches des centres urbains. La nouvelle ligne du tram devrait d'ailleurs voir de nouveaux arrivants se repositionner tout le long de celle-ci. Mais il faudra des années pour remodeler le paysage actuel.

Les problèmes de mobilité rebattent-ils les cartes de l'immobilier de bureaux ?

Oui, la provenance géographique de la main-d'œuvre est un paramètre que les



Cédric Van Meerbeeck, Head of Research & Marketing Belux, Cushman & Wakefield.

entreprises intègrent de plus en plus dans leurs projets afin de faciliter au maximum l'accès aux bureaux. Au Luxembourg, on note un réel paradoxe entre l'offre de transports publics, qui reste très concentrée sur la ville, et l'utilisation toujours plus grande des voitures. Etant donné que les salariés sont en majorité des frontaliers, il faudra sans doute que le pays et les villes frontalières planchent, à terme, sur des projets offrant de vraies alternatives. Déménager plus près des frontières est aussi une réflexion que bon nombre d'entreprises mènent et on assiste déjà à un éclatement du siège social avec des petites cellules locales à Belval, Aéroport..., plus accessibles.

Le green : une tendance ou une réalité ?

Aujourd'hui, la majorité des acteurs font des investissements socialement responsables. Promoteurs et investisseurs sont donc de plus en plus attentifs aux certifications, celles-ci étant même le seul sésame qui donne droit à l'ouverture d'un dossier ou à une acquisition. Récemment, la certification WELL Building Standard® a fait son apparition au Luxembourg et, dans les années qui viennent, les investisseurs accorderont autant d'importance au bien-être des occupants qu'aux matériaux utilisés. On note d'ailleurs que le ratio bureaux/espaces communs des nouveaux bâtiments se situe autour des 65 % (85 % auparavant) - 35 % (15 %). Du côté des pouvoirs publics européens, les critères de soumissions sont renforcés par des obligations éthiques. Même si des progrès restent à faire, on avance.

Ces certifications évolueront certainement au fil des années. Que faire des bâtiments actuels qui ne seront plus aux normes ?

Les certifications actuelles évolueront sans doute en fonction de critères plus stricts. Les architectes en tiennent déjà compte aujourd'hui et pallient cette éventualité en misant sur la modularité et la flexibilité, et en laissant une grande marge de manœuvre pour tout ce qui est évolution technologique. Les bâtiments construits aujourd'hui seront donc facilement reconvertisibles.

Propos recueillis par Isabelle Cousset



SQUARE METER

L'Asset Management, une mission stratégique

Dans son éventail de services, SQUARE METER offre notamment des solutions couvrant l'ensemble du cycle de vie de l'immobilier dont une s'appelle Asset Management. Entretien avec Laurent Cooreman, son fondateur et CEO, et Véronique Koch, Director.

Au sein de SQUARE METER, que recouvrent les activités d'Asset Management immobilier ?

Nous offrons des services d'Asset Management tant au niveau de la location – c'est le cas avec *Ikaros 2.0* à Luxembourg-Kalchesbrück et le projet *Blue Corner* à Contern – que de la vente, ce qui est le cas avec le projet *Southlane Tower II* à Belval. Nous agissons toujours pour compte de tiers, des propriétaires, au niveau du conseil, de la coordination et de la gestion d'actifs. Au Luxembourg, l'Asset Management immobilier n'est pas encore très développé bien que bon nombre d'acteurs ne possèdent qu'un ou deux immeubles, et n'ont pas d'équipes locales dédiées pour les gérer et les valoriser. SQUARE METER s'en charge donc pour eux et effectue toutes les missions liées à la vie d'un bâtiment. Nous menons toute action nécessaire pour valoriser au mieux le portefeuille immobilier dont nous avons la charge. Cela inclut également la commercialisation. Nous mettons en place une équipe de commercialisation et coordonnons par la suite les agences immobilières choisies, leur fournissons le matériel marketing, les accompagnons dans les visites sur site et élaborons les documents contractuels. Les agents immobiliers peuvent ainsi se concentrer sur la commercialisation pure, c'est-à-dire trouver les bons occupants.

Vos résultats en matière d'Asset Management sont d'ailleurs encourageants...

En effet, en 2019, SQUARE METER a coordonné, au niveau de la vente, plus de 50.000 m² et, au niveau de la location, plus de 30.000 m². Pour une petite équipe comme la nôtre, le résultat est positif.



De g. à dr. : **Laurent Cooreman** (Founder et CEO), **Angela Zimmer** (Office Manager), **Véronique Koch** (Partner) et **Davy Godier** (Partner), SQUARE METER.

Dans le cadre de cette activité, comment appréhendez-vous la ville de demain ?

On voit déjà une nette tendance à plus d'écologie et d'économies de coûts. Les nouveaux bâtiments sont déjà dotés de technologies plus respectueuses de l'environnement, moins énergivores. On observe qu'un nombre important de bâtiments sont certifiés. Dans la ville du futur, l'énergie sera 100 % renouvelable. Les déchets seront une ressource supplémentaire pour produire de l'énergie. Au niveau de la mobilité, l'équation n'est pas encore résolue. Celle-ci restera un point majeur en vue de la divergence entre les projets d'infrastructures prévus et le nombre de frontaliers qui est en progression continue. Le transport en commun à grande capacité sera un élément majeur pour raccourcir le temps des trajets et réduire les émissions. Quant aux nouvelles constructions dans la ville du futur, elles devraient prendre de la hauteur pour faire face à la pénurie de terrains. Des types de logements variés

attireront des communautés à revenu mixte, afin que des habitants de toutes couches économiques puissent s'installer à proximité de leur lieu de travail. Les bâtiments seront conçus de manière flexible afin qu'ils puissent être adaptés facilement aux besoins changeants en matière de logement, d'industrie ou d'affaires.

La ville de demain sera conçue autour de caractéristiques environnementales avec le but de protéger les ressources naturelles. On devrait assister à une plus

grande diversification entre les lieux, ce qui privilégierait la mixité horizontale, mais aussi verticale, et voir une plus grande participation citoyenne dans le contexte des *smart cities*. On trouvera plus de nature au sein des villes, des centres de production seront réintégrés pour raccourcir les chemins entre production et consommation locales. Les quartiers fonctionneront de manière autonome en mettant à disposition les besoins quotidiens en moins de 10 minutes à pied. Enfin, pour perdurer, les grands centres commerciaux existants vont devoir se muer en centres d'événements en proposant des offres culturelles et de loisirs.

Au cours de ces transitions, l'Asset Management immobilier se révélera plus que jamais un outil puissant dans l'arsenal stratégique que les propriétaires ou investisseurs devront déployer, dévoilant alors toute l'étendue de ses talents. ✓

Propos recueillis par **Isabelle Couset**



Bâloise Assurances Luxembourg mise sur *Wooden*

Wooden. A lui seul le nom du nouveau siège social de Bâloise Assurances Luxembourg résume tout un concept, que nous explique Romain Braas, administrateur-directeur général de Bâloise Assurances Luxembourg.

En quelques mots, quelles seront les atouts de *Wooden* ?

Bâloise s'installera dans le 1^{er} bâtiment de bureaux en ossature bois de cette envergure au Luxembourg. Cela veut dire que son squelette, ses colonnes, ses dalles seront entièrement constitués de bois. Et pas de n'importe quel bois : on parle ici des forêts de la Grande Région, dont le concept est simple et nous plaisait : pour un arbre coupé, deux autres replantés. Nous avons étudié plusieurs projets immobiliers et clairement celui-ci (co-développé par IKO Real Estate et BPI Real Estate) nous correspondait parfaitement pour ses aspects liés au bien-être et à la durabilité : notre bâtiment sera d'ailleurs équipé de panneaux photovoltaïques mais aussi et surtout parce qu'il facilite, dans sa conception, la collaboration et la créativité entre les équipes. Nous aurons plusieurs espaces de *coworking*, des salons pour recevoir nos clients et une sorte de village au rez-de-chaussée pour se retrouver.

Bâloise a choisi le bois pour son futur siège à Leudelange. Est-ce pour être tendance ou par conviction ?

Le bois était un critère cher à nos yeux pour plusieurs raisons : nous parlons de plus en plus de durabilité et Bâloise s'inscrit parfaitement dans cette lignée. Alors, quel meilleur choix que le bois, matériel isolant et peu énergivore, pour notre entreprise ! Et puis, le bois, c'est un matériau noble, traditionnel, qui donne un côté chaleureux et convivial... Il me tient à cœur que nos collaborateurs comme nos clients se sentent bien chez Bâloise, un peu comme à la maison ! Pour finir, je suis un homme pour lequel le rapport à la nature est important, nous aurons des terrasses végétalisées et



Romain Braas, administrateur-directeur général, Bâloise Assurances Luxembourg.

nous serons entourés d'espaces verts. Un atout non négligeable pour se sentir bien, et aussi pour tous les sportifs qui veulent aller se défouler.

Wooden sera le 2^e immeuble du pays à s'inscrire dans la démarche de certification WELL Building Standard®. Qu'apportera-t-elle aux occupants ?

En effet, ce sera le 2^e bâtiment administratif du pays à s'inscrire dans cette démarche. Une certification qui se concentre sur le bien-être de ses occupants en termes de qualité de l'air, de l'eau, de nutrition, de

lumière, d'activité physique, de confort (mobilier, température, bruit...). Nous passons plus de la moitié de notre vie au travail et il est essentiel que nous prêtions une attention toute particulière à ces éléments. La valeur de l'immobilier n'est plus dans les murs mais dans la vie à l'intérieur des murs et dans la diversité des espaces qu'il propose : espaces de *coworking*, bulles, salle de sport... Et puis nous ne travaillons plus comme avant, mais davantage en mode projet et en *flexdesk*, *Wooden* se prête parfaitement à cela avec des espaces propices à la discussion dans une ambiance confortable et conviviale.

On anticipe aujourd'hui ce que seront les villes et paysages urbains de demain. La réflexion menée autour de votre nouveau siège a-t-elle été facile ?

Facile, non, mais fascinante ! Nos choix sont guidés par notre démarche autour du *well*, nous avançons avec ce code à suivre, ce qui borne l'exercice et nous aide dans nos choix. Nous vivons une période passionnante : véhicules autonomes, mobilité à la demande et ses différents modes (covoiturage, trottinette ou vélo en libre-service...), Internet des objets et intelligence artificielle..., autant de sujets passionnants sur lesquels nous planchons avec nos équipes et notre laboratoire innovation pour proposer des solutions innovantes à nos clients. ☑

www.baloise.lu, www.wooden.lu

« *La valeur de l'immobilier n'est plus dans les murs mais dans la vie à l'intérieur des murs et dans la diversité des espaces qu'il propose.* »



Quand la culture plante ses racines en ville...

Pourquoi ne pas cultiver des fruits et légumes au cœur de la ville afin de mieux subvenir aux besoins de sa population ? Le développement urbain peut intégrer des fonctions nobles et de cette manière mieux répondre aux enjeux actuels de développement durable. Luxembourg n'a en tout cas pas attendu pour se doter d'une stratégie *Urban Farming*.



Face au développement urbain, considérant les exigences actuelles en matière de développement durable, il est essentiel de réfléchir aux enjeux d'approvisionnement énergétique et alimentaire de nos villes. En la matière, Luxembourg semble se positionner en pionnière. La capitale européenne est l'une des premières à s'être dotée d'une stratégie nationale *Urban Farming*. Celle-ci a été établie sur base d'une étude réalisée en collaboration avec Neobuild et le Conseil

pour le Développement Economique de la Construction (CDEC), selon une approche participative basée sur les résultats de groupes de travail techniques et scientifiques.

Un mode de production alternatif

L'*Urban Farming*, ou agriculture urbaine, s'envisage aujourd'hui comme une alternative à nos modes de production, de consommation et même de construction traditionnels. Pourquoi ne pas mettre en

œuvre des espaces de culture au cœur de nos villes, sur les toits de nos immeubles, au niveau des parcs et autres espaces ? Le concept, loin de l'effet de mode, veut répondre à des enjeux de développement durable, avec pour objectif de réduire les circuits d'approvisionnement alimentaire de nos métropoles et de les rendre plus autonomes. Elle apparaît surtout comme une solution innovante pour favoriser l'économie circulaire et ainsi réinventer nos villes.



Fonctions nobles

À travers l'Urban Farming, surtout, on peut envisager le développement urbain et immobilier sous un nouvel angle, en lui conférant de nouvelles fonctions. L'idée est de proposer des immeubles à énergie positive, qui répondent mieux aux enjeux liés à la gestion de l'eau et de l'énergie. « Il s'agit de développer les fonctions nobles des bâtiments, confie Bruno Renders, directeur général du Conseil pour le Développement Économique de la Construction (CDEC). Au-delà de l'enveloppe, qui permet de loger des habitants ou d'accueillir des travailleurs, chaque immeuble doit aussi être considéré comme une plateforme technique pouvant servir à produire de l'énergie, à la stocker et à la redistribuer. En intégrant des éléments végétaux, en façade ou en toiture, il peut contribuer à la purification de l'air. Il peut aussi accueillir des cultures, produire des légumes. »

Décloisonner les secteurs

Luxembourg souhaite donc être précurseur sur cette nouvelle manière d'envisager le développement urbain. La démarche n'est pas accessoire. On parle ici de transformation structurelle, sur base d'une série de recommandations rassemblant une grande diversité d'acteurs. À terme, de nouveaux modèles peuvent dès aujourd'hui être envisagés en procédant à un décloisonnement des secteurs. L'enjeu est de faire se rencontrer des promoteurs, qui cherchent à valoriser et rentabiliser l'espace disponible et non exploité, en toiture par exemple, avec des agriculteurs, qui pourraient envisager de cultiver des tomates au cœur de la ville. « On peut répondre

Le concept, loin de l'effet de mode, veut répondre à des enjeux de développement durable, avec pour objectif de réduire les circuits d'approvisionnement alimentaire de nos métropoles et de les rendre plus autonomes. L'Urban Farming apparaît surtout comme une solution innovante pour favoriser l'économie circulaire et ainsi réinventer nos villes.

à de nouveaux enjeux. L'important, pour un consommateur, est de connaître l'origine des produits qu'il consomme. Est-il nécessaire qu'une tomate soit acheminée du sud de l'Europe pour être consommée alors qu'elle pourrait être cultivée juste à côté en contribuant à récupérer le CO₂ émis ? », interroge Bruno Renders. Il est aussi essentiel, si l'on veut voir ces modèles émerger, que l'administration puisse s'adapter et fasse évoluer les règles urbanistiques en vigueur.

Dans cette perspective, une des priorités sera de concrétiser des projets pilotes, au niveau de certaines communes, pour,

à terme, mieux définir une approche de développement plus large.

L'immobilier au service d'un monde durable

La stratégie nationale Urban Farming Luxembourg montre en tout cas l'engagement de tout un pays pour diversifier, réorienter son économie avec une approche disruptive et innovante. En se dotant d'une telle stratégie, le Luxembourg démontre qu'on peut aller plus loin et placer l'immobilier au service d'un monde plus vert et plus durable. ✓

Sébastien Lambotte





Le citoyen au cœur de la ville de demain

Les citoyens ne se contentent plus d'élire leurs représentants politiques. Désormais, ils veulent participer activement au développement de leur ville. Pour répondre à cette demande, plusieurs localités du Grand-Duché n'hésitent plus à leur donner la parole et davantage de responsabilités.

A quoi ressemblera la ville de demain ? A cette sempiternelle question, il est souvent compliqué d'apporter une réponse claire. Entre la volonté d'intégrer toujours plus de technologies, de favoriser la mobilité douce et de développer des villes plus vertes, il est en effet difficile de se faire une idée précise de ce que sera la métropole du futur.

Une chose est sûre, la ville de demain sera imaginée pour, mais surtout par ses citoyens. Fini de s'apitoyer sur son sort et de critiquer les décisions de ses représentants politiques derrière son ordinateur. Le citoyen a désormais plus que jamais la possibilité de faire entendre sa voix.

La parole du citoyen, une priorité à Dudelange

La ville de Dudelange a été l'une des pionnières en matière de participation citoyenne. Depuis plusieurs années maintenant, les autorités locales de la cité dudelangeoise ont décidé d'immerger leurs citoyens au cœur des décisions communales.

En 2013, déjà, la ville de près de 22.000 habitants avait permis à ses habitants d'émettre un avis sur le devenir de l'ancien laminoir sur le site de Neischmelz. Les Dudelangeois avaient eu l'occasion de répondre à une enquête sur Internet à propos des différents aspects du futur quartier de 40 hectares. Un *workshop* interactif avait été mis en place et, aujourd'hui, les habitants suivent toujours de près le développement de l'ancienne friche.

En 2015, Dudelange et son bourgmestre, Dan Biancalana, ont continué à donner la parole à leurs citoyens lors de la modification du Plan d'Aménagement Général (PAG) de la ville. Durant 6 mois, 400 Dudelangeois ont donné leur avis dans le cahier de doléances disponible sur Internet. Plusieurs conférences et visites de quartier ont également été organisées.



La ville de demain sera imaginée pour, mais surtout par ses citoyens. Fini de s'apitoyer sur son sort et de critiquer les décisions de ses représentants politiques derrière son ordinateur. Le citoyen a désormais plus que jamais la possibilité de faire entendre sa voix.

Dans un contexte où la population a l'impression de ne pas être entendue par ses décideurs politiques, la Forge du Sud, elle, a choisi d'être une oreille attentive. Mieux, elle a permis à ses habitants de participer activement aux débats communaux et de s'installer à la table des négociations. A l'automne 2019, les élus ont ainsi mis en place un conseil citoyen composé de 15 habitants tirés au sort. Ce conseil citoyen travaille sur le sujet de son choix et remet un rapport de proposition au conseil échevinal. Celui-ci envisage alors les suites à donner à ce dossier. L'objectif de ces mesures sera de libérer un budget participatif l'année prochaine afin de voir les premiers projets citoyens se concrétiser en 2022.

Des projets citoyens partout dans le pays

Si Dudelange est sans conteste la bonne élève en matière de participation citoyenne, elle n'est heureusement pas la seule métropole luxembourgeoise à développer le concept.

La ville d'Esch-sur-Alzette a, elle aussi, permis à ses citoyens d'être pleinement impliqués dans la refonte du PAG il y a quelques années et a mis en place plusieurs consultations populaires et des ateliers citoyens. Idem à Differdange ou à Luxembourg-Ville.

Dans la capitale, c'est le projet *Wunnquartier Stade* qui a récemment fait l'objet d'une participation citoyenne. Jusqu'au 1^{er} février 2020, les sept projets retenus par le jury pour le futur quartier de la rue d'Arlon étaient soumis aux critiques des riverains. Via des formulaires, ils ont eu l'occasion d'émettre des suggestions qui ont été retransmises aux participants du concours. Ce projet d'une superficie de 10 hectares pourrait, à terme, accueillir 2.500 habitants.

Si on est encore loin des initiatives prises en Suisse ou en Allemagne, force est de constater que le Luxembourg a décidé de prendre le train de la démocratie participative en marche. Pour le plus grand plaisir de ses citoyens !

Alex Barras

Le cadre du contrat à durée déterminée

Le recours au Contrat à Durée Déterminée (CDD) est strictement encadré par le Code du travail et doit, en tout état de cause, rester exceptionnel.

De manière dérogatoire et sous certaines conditions, l'employeur peut toutefois recourir au CDD, l'article L.122-1 disposant que « le contrat de travail à durée déterminée peut être conclu pour l'exécution d'une tâche précise et non durable ; il ne peut avoir pour objet de pourvoir durablement à un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise ». Cet article précise alors certaines tâches considérées comme précises et non durables et des domaines dans lesquels il est d'usage de ne pas recourir à un CDI.

En dehors de ces cas particuliers, le recours au CDD implique la réunion de deux conditions :

- le contrat doit avoir pour objet l'exécution d'une tâche précise et non durable ; et
- le contrat ne doit pas être utilisé pour pourvoir un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise.

Dans un jugement du 14 novembre 2019⁽¹⁾, le tribunal du travail de Luxembourg a précisé ces conditions dans un contexte un peu particulier. Dans cette affaire, l'employeur était une association à but non lucratif (asbl), active dans le domaine de la culture et constituée pour une mission précise : la présentation et l'organisation d'un événement temporaire. L'asbl n'avait donc pas, elle-même, pour « objectif de poursuivre une activité permanente ».

L'asbl avait embauché un salarié sous CDD avec mission de préparer un dossier de candidature et de le présenter devant une commission d'expert. Le CDD a été renouvelé une première fois pour permettre ledit passage devant les experts et assurer la poursuite du projet ; puis une seconde fois pour permettre la présentation du projet « à tous les partenaires de l'association » et « procéder à l'élaboration des structures organisationnelles ». L'asbl

estimait que les missions mentionnées dans les CDD successifs étaient précises et non durables et ne participaient pas à son activité normale et permanente. Alors que l'asbl avait elle-même une durée d'existence limitée à la réalisation de la manifestation, elle estimait qu'elle pouvait légitimement recourir à des CDD. De son côté, le salarié sollicitait la requalification de son CDD en CDI au motif que ces contrats successifs pourvoyaient à l'activité permanente de l'entreprise.

Des missions précises et non durables

Le tribunal a constaté que la description des missions confiées au salarié et notamment « l'élaboration d'une vision et d'un projet pour la candidature ainsi que l'élaboration des structures organisationnelles et financières nécessaires pour la mise en pratique du projet arrêté » rentraient précisément dans le cadre de l'activité normale de l'employeur, même si cette activité était limitée dans le temps.

Si le salarié occupait un emploi lié à l'activité normale de l'entreprise, sa mission consistait-elle en une tâche précise et temporaire ? L'individualisation d'une tâche tient au fait que celle-ci est unique, qu'elle ne peut donner lieu à des prestations répétitives et que pour la réaliser l'employeur s'attachera souvent les services d'un professionnel dont il n'aura plus la possibilité d'utiliser les compétences dès lors que l'objet du contrat aura été réalisé. Le tribunal a retenu que les missions confiées au salarié ne se trouvaient pas limitées par des tâches qui ne viseraient qu'un certain volet de l'organisation. Au contraire, il a estimé que « de par la généralité des termes employés lors de la définition de l'objet du contrat initial et des avenants subséquents, et des missions confiées à A,

ses tâches, qui consistaient notamment dans l'élaboration d'une vision et d'un projet pour la candidature, lui confiant la responsabilité globale de l'élaboration d'une vision et d'un projet, mais encore dans la mise en place des structures organisationnelles et financières en vue de la mise en œuvre du projet culturel et de sa réalisation, ne constituaient pas des tâches occasionnelles et ponctuelles définies ».

En conclusion, le caractère temporaire d'une asbl ne fait pas obstacle à la conclusion d'un CDI : elle peut avoir une activité normale, même si celle-ci est limitée dans le temps et cette durée limitée ne suffit pas pour préjuger du caractère précis et temporaire d'une mission.

Après avoir également écarté l'argument selon lequel il s'agissait d'un emploi rentrant dans l'un des secteurs d'activité pour lesquels il est d'usage constant de ne pas recourir à des CDI, par des motifs qui ne seront pas ici exposés, les juges ont requalifié *ab initio* le CDD en CDI. ☑



M^e Céline Lelièvre

Avocat à la Cour inscrite aux barreaux de Luxembourg (Etude dcl avocats) et du canton de Vaud/Suisse (Etude Mercuris Avocats, Lausanne), médiateur affilié à la Fédération Suisse des Avocats, avocat en droit collaboratif

(1) Répertoire n° 2677/19. E-TRAV – 4/19.

Les Belges et le Grand-Duché : histoire, actualité, perspectives

Le 5 février dernier dans les locaux de la Chambre de commerce, le LISER et plusieurs partenaires ont fait le point sur l'état des relations entre la Belgique et le Luxembourg au cours d'un colloque, et ce quelques semaines après la visite d'Etat rendue au Grand-Duché par les souverains belges.

Ce sont quelque 120 participants qui ont pu écouter tout au long de la journée pas moins de 41 orateurs différents sur le thème *Les Belges et le Grand-Duché : histoire, actualité, perspectives*. La journée était divisée en quatre grandes parties. La première s'intéressait à l'historique des relations entre les deux Etats ainsi qu'aux échanges politiques et économiques. La seconde session était consacrée à divers types de collaborations, notamment en matière d'environnement, d'armée et de culture. La troisième session a donné la parole aux représentants de plusieurs associations de Belges implantés au Grand-Duché. Finalement, une table ronde réunissant acteurs publics, syndicaux, patronaux et de la société civile a débattu autour de trois questions différentes : Quelles sont les thématiques communes à traiter ? Quelles priorités inscrire à l'agenda ? Quelles méthodes pour travailler ensemble les futurs dossiers ?

Il était important de refaire le point sur l'état relationnel de deux monarchies intimement liées par divers facteurs. En effet, le ciment liant le Grand-Duché à la Belgique dispose de plusieurs composantes. Tout d'abord une histoire commune entre les deux familles régnantes : les Nassau et les Saxe-Cobourg-Gotha, liés depuis que les deux pays sont indépendants, même si les territoires de ceux-ci ne faisaient déjà qu'un depuis les Pays-Bas espagnols au Moyen Âge.

En second lieu, l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise (UEBL) créée en 1921 de manière, notamment, à assurer la parité des deux monnaies nationales. Troisième élément, le Benelux créé à la fin du second conflit mondial avec l'aide des

Il était important de refaire le point sur l'état relationnel de deux monarchies intimement liées par divers facteurs.

Néerlandais de façon à donner du poids à trois petits pays européens. Quatrième composante : les flux de travailleurs frontaliers. Les Belges sont quelque 40.000 à se rendre quotidiennement au Luxembourg pour y travailler. Cinquième et dernier élément enfin, la « compensation Martelange » instaurée en 1975 et organisant déjà une sorte de rétrocession fiscale du Luxembourg vers la Belgique.

Principales conclusions

Si les raisons historiques d'organiser pareil colloque ne manquaient pas, il faut constater deux conclusions essentielles à la journée. Tout d'abord, il a flotté sur les discussions une sorte de parfum de nostalgie. Belges comme Luxembourgeois ont souvent semblé regretter leur union passée, brisée en 1839 à une époque où les habitants de l'actuel Grand-Duché se montraient plutôt courroucés de devoir quitter la Belgique. Deuxième conclusion, conséquence finalement heureuse de la première : des institutions et des traités de collaboration comme l'UEBL et le Benelux continuent de fonctionner entre les deux pays et ont même été récemment reconduits. Il en ressort la preuve que malgré les progrès de l'unification européenne, d'anciens systèmes et mécanismes de collaboration subsistent car ils continuent de donner pleine satisfaction aux deux pays.

Bien entendu, des points négatifs ont été mis sur la table également. On l'aura deviné, on aura reparlé des problèmes de mobilité des frontaliers arrivant tant par le train que par la route depuis la Belgique ; on aura pointé aussi des difficultés administratives en matière de sécurité sociale.

Le LISER ne compte pas en rester là puisqu'il a déjà invité l'ensemble des participants et orateurs à se joindre à lui en vue de mettre sur pied en 2021 deux colloques dans le cadre du centenaire du traité instituant l'UEBL. ☑



Franz Clément

Docteur en sociologie

LISER

Quand Differdange s'offre un petit coin de France

L'annonce de l'achat de 116 hectares de terrains par la commune de Differdange sur le sol français pour un montant de 2,5 millions EUR a fait grand bruit. Il n'a toutefois d'autre but que de préserver l'environnement et de participer à l'émergence d'un Territoire Naturel Transfrontalier (TNT), en bonne concertation avec les communes voisines.

Les premiers contacts entre Differdange, côté luxembourgeois, et Saulnes, côté français, remontent à 2017. À l'époque, la commune française alerte ses voisins grand-ducaux en raison d'un vaste projet d'enfouissement de déchets sur le site de l'ancienne mine et des terrains dits de *La Hauteur*. « Ce projet présentait une menace sérieuse pour l'environnement et les riverains, tant du côté français que luxembourgeois, puisque situé à la limite frontalière des deux pays et, notamment, à proximité des Zones Natura 2000 du Luxembourg », a rappelé Adrien Zolfo, le maire de Saulnes, le 24 janvier 2019 lors du conseil municipal. À l'arrivée, grâce à diverses actions menées en France et au Luxembourg en 2017, notamment avec les communes de Pétange et Differdange, également avec l'appui de citoyens saulnois, il a été possible d'obtenir la suspension et le retrait de ce projet industriel.

Un nouveau Territoire Naturel Transfrontalier

Le combat mené pour obtenir le retrait du projet a montré, par ailleurs, l'intérêt majeur de préservation de l'environnement du site, avec l'objectif d'y développer un espace protégé et partagé. Il a aussi permis de resserrer les liens entre ces deux communes et celles de Hussigny-Godbrange et Hersérange, toutes membres de l'ASBL Territoire Naturel Transfrontalier de la Chiers et de l'Alzette, association créée dès 2017. « Nous nous sommes dit que ce serait bien que cet espace soit préservé de manière durable », se souvient Anne-Bénédicte Culot, chargée de mission au sein du Territoire Naturel Transfrontalier de la Chiers et de l'Alzette (TNT).

Après un an de tractations et de discussions, Differdange a procédé à l'achat de 116 hectares pour un montant de 2,5 millions EUR. Dans un même temps, la commune de Saulnes a acheté le terrain qui accueille son stade de football. « Les membres du TNT – les communes – s'accordent sur l'entretien des forêts, l'amélioration des terrains, et c'est le TNT qui s'en chargera en tant que structure juridique habilitée à intervenir en France. Aucun modèle analogue n'existe : c'est vraiment de l'innovation territoriale », constate Anne-Bénédicte Culot.

Vers des projets d'une autre envergure

Que tout le monde se rassure, le Luxembourg ne vient pas d'élargir son territoire. La souveraineté française s'applique pleinement sur ces terrains. La commune de Differdange est un propriétaire privé comme les autres. En outre, elle va déléguer la gestion de ses terrains au TNT. « Les Zones Natura 2000, du côté luxembourgeois, sont un atout majeur à exploiter pour justifier la reconnexion des écosystèmes du Territoire Naturel Transfrontalier de la

Chiers et de l'Alzette (TNT) et pour soutenir des activités en faveur de l'environnement tant en France qu'au Luxembourg. Et ces démarches se sont aussi inscrites dans les orientations du programme « Saulnes, vers la Transition 2030 », en les confortant pour dégager de nouvelles synergies, tant au niveau de l'Agglomération de Longwy que de la Coopération transfrontalière », confie encore le maire de Saulnes.

Concrètement, le TNT n'a pas attendu l'achat des terrains pour mener diverses actions comme des échanges scolaires entre les deux pays, et un premier projet de dépollution d'un ancien bassin de refroidissement. « Cette acquisition de terrain va permettre de réaliser des projets d'une autre envergure, explique toutefois Anne-Bénédicte Culot. On pense notamment à de l'agriculture alternative type maraîchage et agroforesterie. Au TNT, les décisions sont collégiales et chaque commune cotise à hauteur d'un euro par habitant », conclut la responsable de ce petit coin transfrontalier, terreau de nouveaux échanges au profit de la nature. ☑

Michaël Peiffer

Le Luxembourg ne vient pas d'élargir son territoire. La souveraineté française s'applique pleinement sur ces terrains. La commune de Differdange est un propriétaire privé comme les autres. En outre, elle va déléguer la gestion de ses terrains au TNT.

Un lunch authentique

Située à deux pas du Glacis, la Brasserie l'Authentique est le lieu idéal pour un repas gourmand, en toute simplicité. Le restaurant fait la part belle à la cuisine traditionnelle française et aux produits de saison.

C'est en 2013 que Fanny Grandjean et Simon Pionnier, qui se sont rencontrés à l'École hôtelière de Metz, ont ouvert leur établissement au Limpertsberg. Le chef a fait ses armes en tant que maître d'hôtel dans des établissements étoilés en France, auprès de chefs reconnus, avant de se lancer dans l'aventure de la Brasserie l'Authentique avec sa compagne, spécialisée dans les desserts de restaurant et pâtisseries.

Dans cette brasserie à l'allure de bouchon lyonnais, ils proposent une cuisine française traditionnelle, élaborée autour d'aliments de saison choisis avec minutie. Ici, pas de fioriture. C'est la mise en valeur des produits qui est avant tout recherchée. La présentation des assiettes n'en demeure pas moins élégante, et le service particulièrement attentionné et souriant. « C'est un lieu que nous avons voulu chaleureux et authentique, soulignent Fanny et Simon. Notre souhait est d'être proche des gens et de leur permettre de passer un bon moment. »

Ardoise ou carte ?

Dans une ambiance conviviale, vous pourrez déguster le midi un plat du jour pour la modique somme de 12,50 EUR. Une formule à 25 EUR comprenant une entrée, un plat à l'ardoise ainsi qu'un dessert est également proposée. Ceux qui le souhaitent peuvent aussi faire leur choix parmi les plats figurant à la carte. On y retrouve par exemple pour l'instant un *Cœur de poitrine de veau cuit à basse température avec sa mousseline de courge butternut*, une *Volaille fermière en deux cuissons* ainsi qu'un *Dos de lieu noir en croûte d'herbes folles*. Les végétariens ne sont pas oubliés avec un *Risotto crémeux à la truffe noire* ou un *Hamburger au pané de blé*. Les becs sucrés seront aussi ravis puisque la carte présente une appétissante sélection de



desserts, glaces et macarons faits maison. La carte évolue tous les trois mois, tout en gardant quelques incontournables de la Maison, tels que le tartare de bœuf et les soufflés sucrés.

Lors de notre visite, nous avons opté pour le plat à l'ardoise, une *Entrecôte grillée, frites de patates douces et légumes de saison, sauce chimichurri*, ainsi qu'une *Pastilla de saumon aux fruits secs caramélisés, accompagnée d'une fondue de poireaux et d'une mousseline de pommes de terre*, délicatement relevée d'un fumet de crustacés. Les goûts étaient francs et l'ensemble particulièrement bien assaisonné. « Notre ambition est de proposer une cuisine simple, qui ne dénature pas le produit », commentent Fanny et Simon. Et c'est réussi ! En fin de repas, nous nous sommes laissés tenter d'une part, par le *Moelleux au chocolat noir, croquant et*

glace spéculoos, crème anglaise vanille et billes de poires pochées et d'autre part, par l'*Eclair croustillant au chocolat noir des Caraïbes, noisettes caramélisées, sauce et glace caramel fleur de sel*. Un délice tout simplement !

Petit plus et non des moindres : aux beaux jours, vous pourrez profiter d'une agréable terrasse ensoleillée. Le restaurant peut également être privatisé pour vos événements. ☑

Jeanne Renauld
Photos-Talk2u

Brasserie L'Authentique

42, avenue du Bois
L-1251 Luxembourg
Du lundi au vendredi de 10h à 15h et de 18h à minuit
Tél : (352) 27 47 87 73 ou 661 643 388
www.brasserie-lauthentique.lu

La Corsa, véritable citadine allemande

Opel mise énormément sur sa Corsa 6^e génération. La marque a décidé de capitaliser sur ce qui a fait la réussite de ce modèle, écoulé à près de 14 millions d'exemplaires depuis son lancement en 1982. Avec une motorisation 100 % électrique et une foule d'outils technologiques disponibles, la citadine du *blitz* entend bien élargir son public.



Depuis son lancement il y a 38 ans, près de 14 millions d'Opel Corsa ont sillonné les routes des quatre coins de la planète. Un chiffre conséquent qui fait de la petite citadine, le best-seller du constructeur allemand. C'est donc avec le plus grand détail que les ingénieurs d'Opel ont procédé à sa refonte totale ces dernières années. Présentée officiellement au Salon de Francfort, la 6^e génération du modèle a rapidement convaincu le grand public. Ce n'était pourtant pas gagné...

En 2017, le groupe PSA met la main sur la célèbre marque à l'éclair détenue par General Motors depuis près de... 100 ans ! Coût de l'opération ? 1,3 milliard EUR. Les amoureux de la marque redoutent que le modèle phare, passé sous la bannière française, ne perde son identité allemande. Des craintes rapidement effacées lorsque la petite citadine s'est dévoilée au printemps dernier.

Au premier coup d'œil, on remarque pourtant que le changement est total par

rapport à la précédente génération. Ce qui frappe principalement, c'est la sensation de longueur de cette nouvelle Corsa. Pourtant, avec ses 4,06 mètres, la petite dernière d'Opel n'a pris que quatre centimètres par rapport à sa grande sœur.

Avec une ligne de toit en forme de coupé, sa face avant agressive et sa carlingue rabaissée, l'Opel Corsa a pris une bonne dose de sportivité. Le modèle affiche d'emblée sa cible : un public jeune. Mais pas que. Si la finition GS Line, qui

renforce le côté sportif, séduira en effet les jeunes conducteurs, la finition *Élégance*, qui mise davantage sur le confort et la sécurité, plaira à un public plus âgé. C'est ce dernier modèle que nous avons testé pour vous.

Une citadine haut de gamme

Lorsqu'il promet d'offrir une foule d'options disponibles, le constructeur allemand ne fait pas les choses à moitié. Jamais une Opel ne s'était en effet montrée aussi dynamique et technologiquement avancée. Cette 6^e génération propose des équipements et des aides à la conduite qu'on ne retrouve habituellement que dans les modèles de catégorie supérieure.

Grande fierté pour le constructeur allemand sur cette nouvelle Corsa, l'arrivée pour la première fois sur le segment des citadines des phares matriciels adaptatifs anti-éblouissement IntelliLux LED®. Les huit éléments à LED sont pilotés par une caméra frontale de dernière génération. Les phares s'adaptent ainsi automatiquement en fonction du trafic et de l'environnement.

On retrouve aussi l'assistant aux panneaux de circulation, le régulateur de vitesse adaptatif, l'alerte de présence latéral, d'angles morts, mais aussi toutes les différentes aides au stationnement. Et, pour la première fois sur une Corsa, l'assistance au maintien de la voie qui vous alerte en cas de distraction ou de somnolence. Vous l'aurez compris, ce n'est pas le choix qui manque.



Dans l'habitacle, notre Opel Corsa se présente sans exubérance. Les commandes, le tableau de bord et les cadrans sont classiques et on regrettera quelque peu les éléments en plastique présents en nombre autour du conducteur. Mais le constructeur de Rüsselsheim a mis l'ergonomie au centre de ses recherches, cela se voit... et s'apprécie !

Pour s'offrir la dernière compacte d'Opel, il faudra compter au moins 15.995 EUR. Le modèle *Élégance full* équipé que nous avons testé est proposé au prix de 24.229 EUR TTC. Il comprend notamment, en plus de tous les équipements cités précédemment, le système Keyless, la station de chargement à induction pour smartphones, l'écran Multimédia Navi Pro, la caméra de recul ou encore les sièges

chauffants à l'avant. On vous avait prévenus qu'Opel n'avait pas lésiné sur les options...

La première Corsa 100 % électrique

Tout cela, c'est beau, mais il ne faudrait pas en oublier la véritable grande nouveauté du *blitz*. Pour la découvrir, direction sous le capot. Cette année, Opel a décidé de prendre la route du futur en proposant, pour la première fois, une Corsa 100 % électrique. La motorisation est basée sur celle de la Peugeot 208, PSA oblige. On retrouve donc le bloc électrique 136 ch et 260 Nm qui atteint les 0 à 50km/h en 2,8 secondes et le 0 à 100 km/h en 8,1 secondes. Il présente une autonomie de 330 km. L'e-Edition, disponible au



printemps, sera proposée à partir de 28.255 EUR TTC. Elle comprendra le régulateur de vitesse, 6 airbags, les jantes 15 pouces, le dispositif de lecture automatique des panneaux et l'écran tactile 7 pouces.

Opel, qui a opté pour une importante stratégie d'électrification en proposant une version électrique sur l'ensemble de ses modèles en 2024, espère ainsi redorer un blason terni ces dernières années.

A l'aise sur tous les terrains

Si elle n'a pas lésiné sur le nombre d'options, la marque, fondée en 1862, a décidé de réduire la voilure en termes de choix pour les motorisations thermiques. Elles sont identiques à celles proposées par sa cousine, la Peugeot 208. Il s'agit de l'occurrence du quatre cylindres diesel 1,5 l de 100 ch et du bloc à essence trois cylindres 1,2 l en version 75, 100 ou 130 ch, le plus petit moteur ne disposant que d'une boîte manuelle 5 vitesses et le plus puissant offrant exclusivement une boîte automatique 8 rapports. Notre Opel Corsa testée était l'intermédiaire, équipée de la boîte automatique (mais aussi disponible en transmission manuelle 6 rapports).

Avec 100 ch pour moins d'une tonne (980 kg à vide !), notre Opel Corsa jouit d'une bonne reprise. La transmission 8 vitesses égrène les rapports avec fluidité, même lorsqu'on active le mode sport, qui permet de rendre le véhicule un peu plus nerveux. Véritable citadine, cette Opel Corsa se faufile aisément en ville mais présente un confort tout à fait appréciable sur de plus longues distances et sur les routes sinueuses. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le magazine allemand *AutoBild* en a fait son Véhicule de société de l'année dans la catégorie des citadines il y a quelques mois. La preuve aussi qu'à 38 ans, l'Opel Corsa a encore de beaux jours devant elle...

Alex Barras
Photos-Opel



NEWS

MG ET MAXUS, DEUX NOUVELLES MARQUES CHEZ AUTOPOLIS



Photo-MG

Chez **Autopolis**, l'année 2020 sera marquée par l'électrique. « Nous avançons avec une philosophie, celle d'être en capacité de proposer à nos clients un large choix de véhicules et de leur offrir le meilleur service. Avec l'arrivée des marques MG et MAXUS, nous avançons en même temps que le marché, vers une mobilité responsable et écologique », confie Marc Devillet, directeur général d'Autopolis.

Créée en 1924, la célèbre et iconique marque anglaise **MG** est de retour. Elle devient à présent une marque 100 % électrique, proposant un SUV à partir de 25.958 EUR (prime de 5.000 EUR déduite). Avec ses 263 km d'autonomie (WLTP – 335 km aux normes NEDC), le nouveau MG ZS EV se positionne ainsi comme le SUV électrique le plus abordable du marché. La marque **MAXUS** mise quant à elle sur les véhicules utilitaires électriques.

NOUVEAU MERCEDES-AMG GLE 63 4MATIC+ COUPÉ

Ce coupé élégant et électrifié vient compléter l'offre de **Mercedes** dans ce segment, pour une agilité et une dynamique de conduite de haut niveau. Ce nouveau **Mercedes-AMG GLE 63 (S) 4MATIC+ Coupé** est un véhicule à traction intégrale à répartition optimale offrant un confort exceptionnel au quotidien.

Au cœur du Performance SUV Coupé se trouve le moteur V8 biturbo AMG de 4,0 litres, qui a ici été électrifié avec un alterno-démarrateur EQ Boost et un système électrique de bord de 48 volts pour fournir une réponse particulièrement immédiate au démarrage. Le modèle de base délivre une puissance de 420 kW (571 ch), la variante S un impressionnant 450 kW (612 ch).



Photo-Mercedes

RENAULT RÉVÈLE LA NOUVELLE MÉGANE



Photo-Renault

Depuis la présentation de la toute première **Mégane** en 1995, 7 millions de voitures ont été vendues à travers le monde, sur quatre générations différentes.

En 2020, **Renault** va procéder au renouvellement de l'ensemble de la gamme : Berline, Estate, R.S. Line, R.S. et R.S. TROPHY, pour toujours plus de technologie au service du plaisir de conduite. Une nouvelle motorisation hybride rechargeable E-TECH Plug-in sera également au catalogue. Début de commercialisation à l'été 2020.

Vienne, un voyage dans le temps

Capitale de l'Autriche, Vienne séduira à coup sûr les amoureux de la musique classique et de la culture, les romantiques et les doux rêveurs. Destination idéale pour un long week-end en couple, elle s'affiche comme l'une des villes où il est le plus agréable de vivre.

Située à l'est de l'Autriche et traversée par le Danube, Vienne est une ville d'histoire. Au cours du Moyen Âge, elle devient en effet la capitale du Saint-Empire romain germanique et accueille pendant près de six siècles la dynastie des Habsbourg, qui rayonne encore aujourd'hui à travers les différents monuments et musées de la ville. Au XIX^e siècle, Vienne est reconnue comme capitale de l'Autriche-Hongrie, empire qui disparaîtra au terme de la Première Guerre mondiale. Dès 1938, la ville est annexée à l'Allemagne nazie. Elle obtiendra 17 ans plus tard son indépendance, devenant neutre sur le plan international.

À la rencontre de Sissi

Une visite de Vienne ne serait pas complète sans un passage par la Hofburg, le plus grand palais de la capitale. Petite ville dans la ville, la Hofburg fut la résidence d'un grand nombre de dirigeants d'Autriche, dont les Habsbourg. Aujourd'hui, elle constitue la résidence de la présidence de la République d'Autriche. Elle comprend également les appartements impériaux et le musée dédié à la célèbre impératrice Sissi. Ce dernier présente, de manière assez réussie, la vie d'Élisabeth de Wittelsbach. Pour éviter la (longue) file, pensez à réserver vos billets à l'avance.

Ceux qui souhaiteraient perfectionner leurs connaissances en la matière peuvent se rendre au Château de Schönbrunn. Monument le plus visité du pays, il se situe à Hietzing, à 7 km du centre de Vienne. Véritable bijou de l'architecture baroque, ce Versailles autrichien fut le siège de la cour de Marie-Thérèse à partir de son accession au trône, en 1740. Aujourd'hui, 42 pièces – sur les 1.441 (!) que compte le château – ainsi qu'une partie des jardins à la française sont ouvertes au public.



Ancienne résidence impériale, la Hofburg héberge le musée de Sissi.



Le Château de Schönbrunn était autrefois la résidence d'été des Habsbourg.



C'est au Belvédère que vous pourrez admirer le célèbre tableau du peintre autrichien Gustav Klimt, *Le Baiser*.



Visiter Vienne ne peut se faire sans assister à un spectacle à l'opéra ou à un concert dans l'une des nombreuses salles de la ville.

Berceau de la musique classique

On ne saurait parler de Vienne sans évoquer son riche passé musical. Beethoven, Mozart, Brahms, Haydn, Strauss, Mahler, Schubert..., les plus grands compositeurs ont un jour vécu à Vienne et y ont créé de véritables chefs-d'œuvre de la musique classique. De nombreux lieux sont dédiés à ces artistes mais nous vous recommandons surtout une visite à la Haus der Musik (Maison de la Musique). Ce musée interactif présente de manière originale et ludique l'histoire de la musique classique et aide également à mieux comprendre les sons.

Ne manquez pas non plus une visite guidée de l'Opéra, très intéressante, ou, mieux encore si vous en avez la possibilité, un spectacle dans le Staatsoper. Chaque soir, une pièce différente d'opéra, d'opérette ou de ballet y est jouée. Pour un concert, vous pourrez vous rendre par exemple à la Konzerthaus ou au Musikverein, résidence principale du renommé Orchestre philharmonique de Vienne. Dans tous les cas, une escapade dans

la capitale autrichienne mérite assurément d'accorder au moins une soirée à un spectacle ou concert.

L'art au cœur de la ville

Les amateurs d'art seront eux aussi ravis tant Vienne regorge de lieux mettant à l'honneur les artistes d'hier et d'aujourd'hui. Dans les anciennes écuries de l'empereur, le MuseumsQuartier abrite sur plus de 60.000 m² l'un des plus grands complexes culturels au monde. On y retrouve notamment le Kunsthalle Wien et ses diverses salles d'exposition d'art contemporain, le musée d'Art moderne (MUMOK), où l'on peut découvrir des œuvres de Kandinsky, Magritte et Klee, ainsi que le Musée Léopold et sa collection d'art des XIX^e et XX^e siècles mettant en avant Klimt, Kokoschka ou encore Otto Wagner. Le lieu fait également la part belle au cinéma, au théâtre, à l'architecture et à la danse.

Un peu plus à l'écart du centre historique, nous vous conseillons un passage au Belvédère, un superbe ensemble architectural datant du XVIII^e siècle. L'édifice accueille le Musée du Oberes Belvedere. Ses salles sont consacrées

à l'impressionnisme, au réalisme et à la Sécession viennoise. C'est là que vous pourrez admirer le célèbre *Baiser* de Klimt.

Prendre le temps de vivre

Avec ses 1,9 million d'habitants, Vienne est une capitale à dimension humaine. En 2019, et pour la 10^e fois consécutive, la capitale autrichienne a ainsi été reconnue comme ville la plus agréable à vivre au monde par le cabinet Mercer.

Découvrir Vienne, c'est parfois avoir l'impression de faire un saut dans le temps, dans une ambiance délicieusement romantique et chaleureuse, loin de la cohue de certaines capitales. Au détour de petites rues, on trouve un peu partout dans la ville des cafés où s'attabler autour d'un délicieux café viennois et d'une savoureuse pâtisserie dont les Autrichiens ont le secret. Goûtez à l'une de leurs spécialités, la *Sachertorte* ou l'*Apfelstrudel*. Autrefois fréquentés par les écrivains, les cafés font partie de l'art de vivre à la viennoise. Lors de votre séjour, vous n'aurez que l'embaras du choix pour une pause gourmande et musicale : Vienne compte près de 1.500 cafés, la plupart d'entre eux proposant chaque jour des concerts de piano.



La tarte Sacher, un gâteau au chocolat typiquement viennois.

Et puis Vienne, c'est aussi prendre tout simplement le temps de se balader et d'admirer les bâtiments qui vous entourent. Car c'est là sans doute son plus grand charme. Une promenade dans le centre historique vous permettra d'admirer l'architecture médiévale et baroque de la capitale. Prenez le temps de découvrir la cathédrale Saint-Étienne avec son toit de tuiles vernissées. Arpenitez le Graben, bordé de commerces de luxe et d'élégants édifices. Profitez-en pour faire une halte sur un würfelstand,



Vue sur Vienne depuis les toits de la cathédrale Saint-Étienne.



La grande roue du Prater, l'un des emblèmes de la ville, offre une superbe vue sur la capitale.

ces kiosques à saucisses typiquement autrichiens. Pour prendre de la hauteur, dirigez-vous vers le Prater et sa grande roue. Depuis 1776, ce parc est le lieu de toutes les attractions populaires. Voilà

qui devrait clôturer en toute détente votre séjour dans l'ancienne capitale impériale. ☑

Jeanne Renauld

Photos-Pixabay

Agustín Galiana : « J'aime faire découvrir mes racines »

Acteur et chanteur, Agustín Galiana a fait ses premières armes dans le métier dans sa nation d'origine, l'Espagne. Danseur émérite, il a participé à des comédies musicales, joué au théâtre, tourné dans la célèbre série *Un, dos, tres*, le *Fame* version hispanique, ainsi que dans des longs-métrages. C'est la crise dans son pays qui l'a poussé à tenter sa chance en France. Une excellente idée. Devenu l'un des premiers rôles de la série *Clem* sur TF1, l'artiste a aussi un joli brin de voix et sort son quatrième album qui porte tout simplement ses nom et prénom, car il s'y raconte sans fard.

Vous serez bientôt sur scène à Mondorf, Liège et Bruxelles. Être acteur vous aide-t-il à maîtriser votre trac sur les planches ?

Pas vraiment car l'exercice est différent. Et bien que je parle désormais le français couramment, chanter une vingtaine de titres dans votre langue reste difficile pour moi. Je dois me concentrer à la fois sur les mots mais aussi les sentiments et le contact avec le public. Mais j'ai vécu pire en jouant, à Paris, la pièce de théâtre de Laurent Ruquier, *Le Plus Beau dans tout ça*. Ce fut l'épreuve du feu ! Mais une étape de plus dans mon cheminement artistique.

Dans vos chansons, il y a toutefois un mélange de phrases en français et en espagnol. Est-ce important pour vous ?

J'aime faire découvrir mes racines. Et c'est ce qui fait, je pense, ma singularité. Puis, je n'ai pas envie de proposer tout un album ou un concert en espagnol, car il me tient à cœur de faire passer des messages à travers mes chansons et je souhaite que les gens les comprennent. C'est essentiel pour bien communiquer avec mon public, lui transmettre tout mon univers.

Vous avez cependant ajouté à votre album quelques reprises de standards francophones mais aussi hispaniques...

Car elles m'ont touché à un moment ou à un autre de ma vie. *Porqué te vas* est le hit de Jeanette, qui fut la B.O du film



Cría Cuervos de Carlos Saura (César du Meilleur film étranger 1976, ndlr). Puis, j'ai choisi *J'veux du soleil* et surtout *La Corrida* de Francis Cabrel. Il y a beaucoup de polémique autour des corridas, cela fait donc sens que moi, ancien enfant d'Espagne qui y a assisté et a aimé la flamboyance du toréador sans être alors conscient du mal fait à l'animal, j'entonne aujourd'hui cette touchante chanson. Je me permets donc de me l'approprier.

Est-ce vrai qu'aujourd'hui, vous ne retourneriez en Espagne pour rien au monde ?

Oui. Je suis tellement apprécié ici et j'y ai eu tant de chance après avoir galéré

dans mon pays natal. Revenir en arrière serait compliqué. Puis, tout un chacun a envie d'être là où on l'aime. Bien sûr, la météo et la famille me manquent mais ils ne sont pas loin.

On peut d'ailleurs voir toute votre gratitude et votre passion pour la capitale française dans le clip *Sobre los tejados de París...*

En fait, cette ville est d'abord venue à moi par... frustration. Mon père était prof de français mais ne voulait jamais le parler à la maison. Il allait aussi parfois à Paris. Cela m'a donné envie de m'y rendre aussi. Entre-temps, mon père est décédé et ce fut une façon de le retrouver.

Malgré votre succès sans cesse grandissant, vous n'avez pas pris la grosse tête...

Je sais que ce métier est fait de hauts et de bas. Les choses peuvent changer très vite, dans un sens comme dans l'autre. Vous savez, quand j'attendais le coup de fil qui allait me dire si l'on m'engageait pour la série *Clem*, c'était vraiment l'opportunité de ma vie, cela me rendait nerveux. Puis, j'ai pensé à ma petite nièce, née l'année précédente, et je me suis dit : « Aux yeux de cette enfant, ton métier ne compte pas. Elle t'aimera de la même façon, succès ou pas. On s'en fiche, c'est le bonheur qui compte le plus. »

Dans le monde de la musique, ça ne vous déplairait pas, paraît-il, de devenir le nouveau Julio Iglesias...

En effet ! Je suis comme lui, je chante l'amour. Mais quand il est arrivé en France, il était déjà une grande star en Espagne. Puis, sa renommée s'est presque étendue au monde entier. Donc, faire une carrière aussi belle que la sienne serait formidable.

Lorsqu'on lit les journaux espagnols, ceux-ci vous décrivent comme celui qui a réussi en France...

Je me suis construit entièrement et artistiquement dans ce pays et ça fascine sans doute la presse, là-bas. Contrairement à



« Je fais ce métier depuis plus de vingt ans, il m'a fallu beaucoup travailler avant que l'on perçoive mon désir absolu d'être artiste et que l'on me donne des opportunités incroyables. »



d'autres artistes, dont Antonio Banderas ou Victoria Abril, qui ont d'abord percé chez eux, j'ai vraiment décollé à la fois à la télé, au cinéma et dans la chanson à l'étranger.

Les séries et téléfilms auxquels vous avez participé ont enregistré des audiences d'une moyenne de 5 millions de téléspectateurs. Vous estimez-vous chanceux ou méritant ?

Les deux. Je fais ce métier depuis plus de vingt ans, il m'a fallu beaucoup travailler avant que l'on perçoive mon désir absolu d'être artiste et que l'on me donne des opportunités incroyables. Quoiqu'il se passe désormais, je suis aujourd'hui très heureux. ☑

Propos recueillis par Carol Thill

Photos-Julien Benhamou

- Concert d'Agustín Galiana à Mondorf, Casino 2000 : le 25 avril 2020 à 20h. (La totalité des revenus du spectacle seront reversés au Télévie.)
Infos : <https://casino2000.lu/fr/events/agustin-galiana>
- Agustín Galiana, album : rééditions avec 6 titres inédits, éd. Capitol.

Berdoues

Fraîche et florale

La collection d'eaux de toilette 1902 accueille une nouvelle fragrance tout en fleurs blanches : **Freesia & Coton**. Les notes de bergamote et mandarine insufflent une pétillance acidulée tandis qu'un accord freesia-jasmin-coton révèle une sensation de réconfort. En fond, musc et bois de cachemire subliment la composition.



Essie

En mode printemps

6 nouvelles nuances dont 3 tons perlés qui brillent tel un petit éclair au bout des doigts et 3 tons pastel crémeux composent cette nouvelle collection Printemps.



Lancôme x Mert & Marcus

Pour un cliché inoubliable

Lancôme s'est associée au célèbre duo de photographes **Mert & Marcus** pour une édition limitée de maquillage : des couleurs spectaculaires choisies par les photographes,

des textures et des formules addictives qui habilleront votre regard et vos lèvres de teintes explosives... pour capter la lumière.



Giorgio Armani

Eclat soyeux

Depuis deux décennies, le fond de teint **Luminous Silk** offre une texture ultralégère qui révèle la luminosité naturelle du teint. Pour marquer son 20^e anniversaire, 10 nouvelles teintes complètent la gamme en la portant désormais à 40 couleurs. Celle-ci s'étoffe aussi avec l'arrivée d'un **Correcteur Eclat Multi-Usages** disponible en 20 teintes.



Lancôme

Tonalités translucides

L'**Absolu Mademoiselle Balm** se décline dorénavant dans 10 couleurs inédites. Du rose au bordeaux profond en passant par l'orange vif, les lèvres se parent d'un voile léger tout en recevant une touche de douceur. Et la nuance 001 **Cold As Ice** sublimerait uniquement la teinte naturelle de vos lèvres.



Bien plus qu'un parfum...

Après *Si Passione* en 2018, **Giorgio Armani** dévoile à présent une interprétation encore plus vibrante de ce

parfum féminin emblématique : **Si Passione Intense**, ardent contraste entre délicatesse florale et intensité de la passion.



Tom Ford

Piqûre de rose

S'épanouissant de ce flacon rose mat à l'aspect architectural d'une pièce d'échecs, **Rose Prick** est un bouquet fleuri de roses bulgares et de roses de mai, percé notamment par le feu vif du poivre de Sichuan et du gingembre.



Estée Lauder

De la couleur

Pure Color Envy Sculpting Lipstick propose une collection de 56 teintes dans 3 finitions (crème, mate et haute brillance).



L'Oréal

Un kaléidoscope de tons

5 teintes. Entre nuances classiques et celles en devenir, il y en a pour tous les goûts et surtout toutes les occasions. Dessinez une ligne précise ou atténuez la couleur en l'étalant, ces liners sont incroyablement fiables grâce à leurs pigments saturés et résistent à tout : sueur, transfert, décoloration, frottement...



YSL

Teintes matinales

Brisez les codes avec la collection **Blooming Crush** qui propose notamment une version top coat du **Mascara Volume Effet Faux Cils The Curler**, 4 nouvelles teintes du rouge à lèvres **Rouge Volupté Shine**, 2 teintes matinales du **Vernis à Lèvres** et, pour les ongles, un rose et un rouge orangé signés **Laque Couture**.



Emporio Armani

Frissons givrés

In Love With you

Freeze (pour elle) et

Stronger With You

Freeze (pour lui) pré-

sentent chacun une signature colorielle subtile, qui transparait à travers le verre dépoli.

Le rose pêche pour elle

et la robe cognac pour lui. A porter en duo.



Bobbi Brown

Formule hybride

Un fond de teint qui débute d'une manière fluide pour prendre la forme d'une poudre, voilà le défi réussi de **Bobbi Brown** avec **Skin Long-Wear Fluid Powder Foundation**

SPF 20. On aime son fini mat naturel

en cette saison ! Disponible en 28 nuances.



Urban Decay

Effet longue tenue

Urban Decay signe 2 nouveaux soins pour une tenue de maquillage impeccable durant des heures : une base, **All Nighter Face Primer**, et un spray fixateur, **All Nighter Ultra Matte**.



Kiehl's

Des végétaux aux vertus puissantes

Cannabis Sativa Seed Oil Herbal Collection

comprend 2 soins : une huile légère et apaisante et un nettoyant doux et purifiant. Tous 2 sont formulés à base d'ingrédients dérivés de sources naturelles dont l'huile de graines de cannabis sativa et l'huile d'origan vert.



Valmont

Un conte olfactif en deux actes

Sophie et Didier Guillon, les dirigeants du **groupe Valmont**, dévoilent le second volet de leur conte olfactif : **Collezione Privata** (3 eaux de parfum) et **Palazzo Nobile** (5 eaux de toilette rares).



Notre sélection fait la part belle à des enquêtes puissantes qui tiennent le lecteur en haleine, du centre de la France au Groenland en passant par les Etats-Unis. Elle présente aussi trois ouvrages professionnels, un récit documenté sur la corruption au plus haut niveau, un très bel ouvrage sur les Dinky Toys et un hommage au général de Gaulle.

Michel Nivoix

Nécessaire virage

Selon un sondage Gallup de 2017, un salarié sur quatre est « *activement désengagé au travail* », essentiellement parce qu'il ne se sent pas écouté. Or, les salariés constituent la première richesse d'une entreprise. Il est donc nécessaire, voire indispensable, de valoriser ce potentiel sans lequel cette dernière court à sa perte.

Charlotte du Payrat, qui s'est appuyée sur son expérience professionnelle, propose d'intéressantes pistes pour orchestrer l'intelligence collective en entreprise, dans l'intérêt de celle-ci mais aussi de ses collaborateurs. Un livre pour les dirigeants, les responsables des Ressources humaines et les managers.

Orchestrer l'intelligence collective

Des univers professionnels éthiques, attractifs et performants

de Charlotte du Payrat

avec la collaboration de Charles-Henri Besseyre des Horts Pearson (198 pages – 25 EUR)



Suspense

On peut parfois devoir affronter ses propres démons et se replonger dans une enfance que l'on tente d'oublier. C'est ce qui est arrivé à Mattie Cobb, une agent de police de l'unité cynophile de Denver appelée en urgence à Timber Creek, sa ville natale, où Adrienne Howard, la petite amie du shérif-adjoint, a disparu. Elle travaillait dans le luxueux spa local et dans les ranchs du voisinage où elle prodiguait des soins aux chevaux de course.

Mattie va enquêter avec l'aide de son fidèle berger allemand et d'un ami vétérinaire divorcé depuis peu. Elle va alors découvrir que le passé d'Adrienne est plus sombre qu'on ne l'imaginait. Suspense garanti.

Ne te perds pas en chemin

de Margaret Mizushima

Belfond (343 pages – 20 EUR)



Précieux guide

L'Afrique représente un marché de 1,2 milliard de consommateurs. Quatre cents entreprises africaines réalisent un chiffre d'affaires annuel égal ou supérieur à un milliard de dollars et les opportunités de développement sont considérables. Mais le monde des affaires africain est mal connu des Occidentaux.

Les auteurs de ce livre apportent un éclairage très complet sur les entreprises de ce continent avec, notamment, des études de cas et des entretiens avec des dirigeants parmi les plus en vue. Ils présentent aussi un précieux guide stratégique pour réussir dans ce marché. Tout dirigeant souhaitant étendre ses activités en Afrique doit lire cet ouvrage.

L'envol des entreprises en Afrique

Réussir sur le marché porteur de demain

d'Acha Leke, Mutsa Chironga, et Georges Desvaux

Pearson (196 pages – 29 EUR)



Livre patrimonial

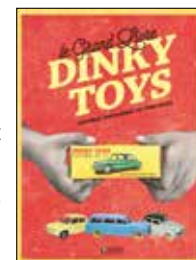
Dinky Toys : une marque magique qui rappelle de merveilleux souvenirs d'enfance et qui fait rêver les collectionneurs. Créée en 1934 au Royaume-Uni, elle fabriquait des modèles réduits, à l'échelle-référence 1/43^e. En France, c'est Meccano qui exploitait la licence.

Cet ouvrage collectif présente 33 voitures populaires et familiales, de la Peugeot 402 de 1935 aux Renault 8, Opel Kadett et BMW 1500 de 1962. Chaque modèle bénéficie d'une présentation de quatre à huit pages remarquablement illustrées au fil desquelles on trouve un historique complet et une multitude d'informations. Cet ouvrage est un véritable livre patrimonial.

Le Grand Livre Dinky Toys

Voitures populaires et familiales

Glénat (175 pages – 39,95 EUR)



Mot magique

Start-up : un mot magique qui n'est souvent qu'un miroir aux alouettes car le mot est utilisé à toutes les sauces, galvaudé, et souvent abusif. Certes existent quelques réussites spectaculaires, mais ces arbres cachent la forêt des autres qui soit disparaissent très rapidement, soit s'étiolent après un départ fulgurant ou, au mieux, végètent. On en compterait plus de dix mille en France.

Michel Turin a méthodiquement analysé le phénomène start-up et conclut ainsi son très pertinent propos : « *Vous avez aimé l'éclatement de la bulle Internet en 2000 ? Vous allez adorer celui des start-up.* » Un ouvrage particulièrement documenté et sérieux.

Start-up Mania

La French Tech à l'épreuve des faits

de Michel Turin

Calmann-Lévy (332 pages – 19,90 EUR)



Rattrapée

Le 7 janvier 2015, jour de l'attentat contre Charlie Hebdo, Sophie Carquain avait appris qu'en 2010 Molly Norris avait soudainement disparu de Seattle car menacée de mort par une fatwa pour avoir participé à un concours de caricatures de Mahomet. Molly avait été placée sous la protection du FBI – qui avait nettoyé toutes les informations la concernant sur Internet – et avait dû changer de ville et d'identité.

Sophie Carquain a imaginé ce que peut être la vie de l'autre Molly, ailleurs, et s'est documentée auprès de spécialistes (juge d'instruction, garde du corps...). Mais l'auteur a été rattrapée par une mission filiale que nous ne dévoilerons pas. Un excellent roman.

Le roman de Molly N.

de Sophie Carquain

Editions Charleston (405 pages – 19 EUR)



Hommage

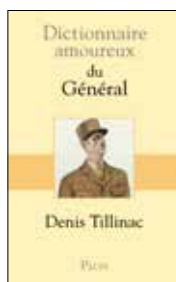
Dans la collection *Dictionnaire amoureux*, Plon vient de sortir celui rédigé par Denis Tillinac et consacré au général de Gaulle, dont on célébrera cette année les 130 ans de sa naissance et les 50 ans de sa disparition.

En 95 chapitres d'une précision horlogère et d'une très belle écriture, l'auteur évoque des tranches de vie, des situations, des personnages, des lieux et des événements marquants de ce héros et chef de guerre qui fut aussi un visionnaire. Dernière grande figure de l'Histoire de France, le général de Gaulle fut assurément aussi le dernier véritable Homme d'Etat français. A lire absolument.

Dictionnaire amoureux du Général

de Denis Tillinac

Plon (460 pages – 25 EUR)



Au-delà des apparences

A Vic-sur-Cère, dans le Cantal, Hélène Vitarelle vient d'être assassinée. C'est elle qui dirigeait d'une main de fer une fabrique de parapluies, faisant trembler le personnel, plier sa famille et courber les échine. Le suspect numéro un est son gendre, qui se suicide en prison, ce qui équivalait pour tous à un aveu de culpabilité.

Nina, sa maîtresse, est la seule persuadée de son innocence. Elle demande alors à sa tante Joséfa de se faire embaucher comme domestique dans la famille Vitarelle pour mener sa propre enquête. Et Joséfa va découvrir les rouages d'une machination diabolique. Suspense garanti.

Un coin de parapluie

de Sylvie Baron

Calmann-Lévy (327 pages – 19,50 EUR)



Meurtres dans les glaces

Le journaliste Matthew Cave vient d'arriver à Nuuk, la capitale du Groenland, où le corps du premier viking, parfaitement conservé, a été extrait de la glace. Nous sommes en 2014. Mais, le lendemain, le corps a disparu et le policier qui montait la garde sur les lieux est retrouvé nu et éviscéré comme un phoque.

Un procédé qui rappelle des meurtres commis en 1973.

Matthew ouvre alors une enquête qui menace les intérêts malsains de personnalités importantes et qui pourrait lui coûter la vie. La seule personne à qui il ose faire confiance est une jeune chasseuse de phoques récemment libérée de prison. Un polar glaçant.

La fille sans peau

de Mads Peder Nordbo

Actes Sud (380 pages – 22,80 EUR)



Quel monde !

Vous détestez la corruption ? Vous allez adorer ce roman qui nous entraîne dans la « Françafrique » et cette relation « particulière » entre la France et ses anciennes colonies subsahariennes.

A la veille du procès contre une dictature pétrolière d'Afrique de l'Ouest, le cadavre de son avocat est retrouvé en mer. Ses trois jeunes associés décident de prendre le relais mais découvrent que l'affaire recèle des ramifications : armes, pétrole, alliances des mafias et des cartels, corruption, évasion fiscale... De la France en passant par la Suisse, Monaco et la Banque du Vatican, le lecteur plonge dans la corruption la plus perverse. Passionnant.

Dieu pardonne, moi pas

de Claude-Michel Rome

Albin Michel (428 pages – 21,90 EUR)



Tension

Une tempête de neige peut parfois provoquer une tempête dans les esprits. C'est ce qui arriva, un certain dimanche de janvier à Pierpont, village de Haute-Loire soudain isolé à cause de la neige : impossible d'en sortir, les routes étant toutes bloquées. Tous les naufragés se retrouvèrent dans l'unique café devenu leur seul refuge.

Parmi eux, une jeune femme de vingt ans, Hélène, remit au patron de l'estaminet une lettre qui allait déclencher une série d'événements totalement imprévisibles et imprévus. Désormais, plus rien ne serait jamais comme avant à Pierpont. Après les bourrasques de neige, celle-ci allait rompre le calme du village. A savourer.

Le Pont des derniers soupirs

de Pierre Petit

Presses de la Cité (329 pages – 20 EUR)



Nous vous recommandons aussi

La fille à ma place

de Catherine Le Goff

Favre (189 pages – 17 EUR)

Le Choix des apparences

de Martine Delomme

Presses de la Cité (358 pages – 20 EUR)

Sankhara

de Frédérique Deghelt

Actes Sud (384 pages – 21,80 EUR)

Un programme thématique pour cette sélection avec un disque consacré exclusivement à Schoenberg, un autre à Mozart et un troisième à Gerschwin. Dans un autre registre, on redécouvre des pièces oubliées de Purcell, Locke, Haydn et Blow. Enfin, nous avons retenu le second disque de Lou Tavano, artiste inclassable.

Michel Nivoix

Exceptionnels

Un Diapason d'Or bien mérité pour ce disque qui donne à apprécier deux œuvres d'Arnold Schoenberg. Le *Concerto pour violon opus 36* est magistralement interprété par Isabelle Faust et le Swedish Radio Symphony Orchestra dirigé par Daniel Harding, dans une osmose totale d'autant plus difficile à obtenir que les œuvres du compositeur autrichien nécessitent des ajustements millimétrés.

Isabelle Faust est entourée de cinq autres virtuoses des cordes – Anne Katharina Schreiber, Antoine Tamestit, Danusha Waskiewicz, Christian Poltéra et Jean-Guihen Queyras – dans la *Verklärte Nacht* où on retrouve l'incroyable inventivité de Schoenberg et des sonorités auxquelles seuls les initiés ont fini par s'habituer. Des enregistrements exceptionnels.

Arnold Schoenberg
Violin Concerto, Verklärte Nacht
(Harmonia Mundi)



Cohérence

Intéressante démarche que celle de Riccardo Minasi : en effet, le chef italien – qui poursuit une carrière internationale et a déjà une belle discographie à son actif – a choisi de consacrer cet album de deux disques aux trois dernières symphonies de Mozart.

Composées en juin (n° 39), juillet (n° 40) et août (n° 41, dite « Jupiter ») 1788, elles se présentent en réalité comme les trois épisodes d'une grande symphonie. Riccardo Minasi conduit ici le merveilleux Ensemble Resonanz qui donne leur pleine dimension à ces trois œuvres d'une réelle complexité orchestrale bien maîtrisée par celui qui est chef d'orchestre principal de l'ensemble Il Pomo d'Oro et du Mozarteum de Salzbourg. Des interprétations d'une grande justesse.

Mozart
Symphonies n° 39, 40, 41
(Harmonia Mundi)



Découvertes

Henry Purcell, Matthew Locke, Joseph Haydn et John Blow : tel est le choix du Kitgut Quartet pour ce disque hors normes à maints égards. Cette formation de musique de chambre a été fondée en 2015 par quatre chambristes, tous solistes, qui ont travaillé dans diverses formations en Europe : les violonistes Amandine Beyer et Naaman Sluchin, l'altiste Josèphe Cottet et le violoncelliste Frédéric Baldassare.

Le quartet explore ici des pièces oubliées d'une fabuleuse richesse musicale mise en valeur par l'utilisation d'instruments d'époque à cordes en boyaux. Le Kitgut Quartet met son immense expérience au service de ce répertoire et nous propose des effets sonores surprenants au fil d'un programme qui interpelle. Un disque à découvrir sans hésitation.

Kitgut Quartet
Tis too late to be wise
(Harmonia Mundi)



Facettes

George Gerschwin était un musicien aux talents multiples, qu'il développa en composant des chansons, des comédies musicales, des musiques de films, mais aussi des pages classiques. Ce disque en apporte une brillante démonstration avec son très beau concerto pour piano en fa, la célèbre *Rhapsody in blue* et sa très connue *Cuban Overture*.

Les interprétations qu'en donne ici le Rochester Philharmonic Orchestra – fondé il y a quatre-vingt-dix-huit ans par George Eastman, le patron d'Eastman Kodak Company – placé sous la direction de Jeff Tyzik sont assez remarquables. Le pianiste Jon Nakamatsu se montre, quant à lui, une nouvelle fois digne de son internationale réputation. On écoute avec délectation.

Gerschwin
par Jon Nakamatsu
(Harmonia Mundi)



Inclassable

Après *For you*, Lou Tavano nous entraîne dans un univers incertain dont le premier message est le léger flouté de la couverture de ce second disque intitulé fort à propos *Uncertain weather*. Écrit et composé avec Alexey Asantcheeff, son compagnon de longue date et pianiste, ce nouvel opus est d'une grande richesse musicale. Le couple revendique d'ailleurs sa passion pour Chopin et Bach.

Bien que certains considèrent Lou Tavano comme une chanteuse de jazz, il est plus exact de dire qu'elle est inclassable. Musique originale, orchestre bien équilibré, textes sobres et puissants à la fois : ce disque hors normes doit figurer dans votre discothèque.



Lou Tavano
Uncertain weather
(L'UN L'UNE)